UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Stratégies d'adaptation socio-économique des déplacés de guerre : cas des sites de déplacés des communes de Bugendana et de Mutaho en province de Gitega (1993-2010)

Ndayisenga, Célestin; Sous la direction de : Dr. Hajayandi Nicolas

2018
UB, Faculté des lettres et sciences humaines
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1429

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI



FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

STRATEGIES D'ADAPTATION SOCIO-ECONOMIQUE DES DEPLACES DE GUERRE : CAS DES SITES DE DEPLACES DES COMMUNES DE BUGENDANA ET DE MUTAHO EN PROVINCE DE GITEGA (1993-2010)

Par

Célestin NDAYISENGA

Sous la direction de :

Dr. HAJAYANDI Nicolas

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en **Histoire**

Option : Enseignement et Recherche

Buiumbura. Avril 2018

DEDICACE

A ma regrettée Mère NKURIKIYE Véronique;

A mes chères tantes qui m'ont envoyé à l'école ;

A mes cousins et cousines ;

A tous ceux qui me sont chers ;

A tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail

REMERCIEMENTS

Au terme de notre travail, nous tenons à remercier plusieurs personnes qui ont précieusement contribué à la réalisation de ce travail.

Nos vifs remerciements s'adressent spécialement au Dr Nicolas HAJAYANDI qui, avec dévouement, a toujours été disponible pour nous donner des conseils tout au long de nos recherches.

Nous remercions sincèrement tous les professeurs du département d'Histoire de l'Université du Burundi.

Aux autorités communales et à la population de Bugendana et de Mutaho interrogées pour avoir répondu à nos questions ; nous disons sincèrement merci.

A tous ceux qui nous ont soutenu moralement pour la réussite de notre travail, nous disons grand Merci.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AJSB	: Association des Jeunes du Site de Bugendana
ARGEBU	: Association des Rescapés du Génocide de Bugendana
ASSEMU	: Association des Jeunes Ressortissants du Site de Mutaho
CENAP	: Centre d'Alerte et de Prévention des Conflits
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie –Forces pour la Défense de la Démocratie
DPAE	: Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
ECOFO	: Ecole Fondamentale
ENAC	: Ecole Normal Arthur Chilson
EP	: Ecole Primaire
FAG	: Food and Agriculture Organization
FAH	: Fonds Africain pour l'Habitat
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
FRODEBU	: Front pour la Démocratie au Burundi
GIZ	: Geselleschaft fur international zusammenarbeit Agence ; Allemagne de coopération internationale
HCR	: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Refuges
IRAZ	: Institut de Recherche Agronomique et zootechnique
OCHA	: Office of coordination for humanitarian Affairs
ONG	: Organisation non-Gouvernementale
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
SOGESTAL	: Société des Gestions des Stations de Lavage
UPRONA	: Union pour le Progrès National

LISTE DES GRAPHIQUES, DES CARTES ET DES PHOTOS

1. LES GRAPHIQUES

Graphique 1: Evolution des effectifs des déplacés du site de Mutaho35

Graphique 2: Effectifs des déplacés par catégorie des personnes vivant dans le site de Mutaho (Août 1995)36

Graphique 3: Evolution des effectifs des déplacés du site de Bugendana37

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Cimetière de Bugendana29
Photo 2: Maisons du site de Mutaho.....58
Photo 3: Maisons du site de Bugendana59

2. LISTE DES CARTES

Carte 1:Carte administrative de Mutaho et de Bugendana6

Carte 2 : Carte hydrographique des communes Bugendana et Mutaho8

Carte 3 : Emplacement des sites de Bugendana et de Mutaho57

RESUME

Le présent travail vise à étudier la situation et les stratégies d'adaptation des personnes déplacées rassemblées dans les sites suite à la crise « interethnique » survenue au Burundi en octobre 1993. Nous avons considéré les entités administratives de la province de Gitega à savoir les communes de Bugendana et de Mutaho.

D'après nos recherches dans les sites de Mutaho et de Bugendana, les déplacés s'adaptent tant bien que mal aux nouvelles conditions imposées par ce nouveau cadre de vie en fondant des associations agricoles comme TWITEZIMBERE, TURWANYINZARA, DUSHIREHAMWE, DUSABIKANYE et celle d'élevage comme REMESHANYA. Certains déplacés se livrent aussi à des comportements naguère inexistants comme la prostitution, la polygamie, le concubinage et la délinquance sexuelle pour les jeunes.

En fin de compte, nous avons constaté que les déplacés de notre région d'étude ne veulent pas retourner sur les collines d'origine. En effet, ils considèrent les terrains sur lesquels sont construits les sites de déplacés comme leur village même si le point de vue de l'administration est tout autre.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE i
REMERCIEMENTS ii
SIGLES ET ABREVIATIONS iii
LISTE DES GRAPHIQUES, DES CARTES ET DES PHOTOS iv
RESUME v
TABLE DES MATIERES vi
0. INTRODUCTION GENERALE 1
0.1.Choix et intérêt du sujet 2
0.2. Problématique et hypothèses de travail 3
0.3. Délimitation spatiale et temporelle de l'étude 3
0.4. Méthodologie de travail 4
0.5. Articulation du travail 4
CHAPITRE I : PRESENTATION GENERALE DES COMMUNES BUGENDANA ET MUTAHO 5
I.1. Situation géographique 5
I.2. Aperçu historique sur l'organisation administrative des communes Bugendana et Mutaho 9
I.2.1. Le domaine des Baganwa 9
I.2,2. Organisation administrative sous la colonisation 9
I.2..3. Organisation administrative post-coloniale 10
I.3. La croissance démographique dans les communes Bugendana et Mutaho ..11
I.3.1. Les mouvements migratoires 11
I.3.2. L'atomisation des terres 12
I.4. Principales activités économiques des communes Bugendana et Mutaho ...13
I.4.1. L'agriculture 14
I.4.2. L'élevage 15
I.4.3. Le commerce et l'artisanat 15
CHAPITRE II : LA CRISE D'OCTOBRE 1993 EN COMMUNES DE BUGENDANA ET MUTAHO 19

II.1. La victoire du parti FRODEBU comme origine de la crise de 199319
II.1.1. Le coup d'Etat du 21octobre 199322
II.1.2. La peur et la méfiance au sein de la population23
II.2. La guerre civile et le mouvement des déplacés24
II.2.1. Eclatement de la guerre au lendemain du coup d 'Etat24
II.2.2. Les déplacements de la population vers les camps des déplacés25
II.3. La vie dans les camps des déplacés30
II.3.1. Problème d'habitation30
II.3.2. Alimentation insuffisante31
II.3.3. Santé et hygiène32
CHAPITRE III : STRATEGIES D'ADAPTATION SOCIO-ECONOMIQUE DES DEPLACES DE MUTAHO ET DE BUGENDANA33
III.1. Mode de vie des déplacés de Bugendana et de Mutaho33
III.1.1. Origine des déplacés des sites de Bugendana et de Mutaho33
III.1.2. Structure de la population des sites de Bugendana et de Mutaho34
III.1.3. Infrastructures sociales de base38
III.2. Nouvelles activités des déplacés de Mutaho et de Bugendana39
III.2.1. Les mouvements associatifs39
a. Associations agricoles39
b. Associations d'élevage41
III.3. Les métiers exercés par les déplacés de Mutaho et deBugendana42
III.3.1. Le commerce42
III.3.2. L'artisanat43
III.3.3. Autres services d'auto-prise en charge des déplacés de Mutaho et de Bugendana44
III.4. Nouveaux comportements adoptés par les déplacés de Bugendana et de Mutaho46
III.4.1. Dégradation des valeurs morales47
a. La polygamie47

b. Le concubinage48
c. La prostitution48
d. La délinquance sexuelle49
III.4.2. Mouvements de solidarité50
III.4.3. Problèmes rencontrés par les associations des victimes54
CHAPITRE IV. PROBLEMATIQUE DU RETOUR DES DEPLACES SUR LES COLLINES D'ORIGINE55
IV.1. Aspects physiques des sites de Mutaho et de Bujumbura55
IV.1.1. Aménagement des sites de Bugendana et de Mutaho55
IV.1.2. Conditions d'hygiène60
IV.2. Relations entre les déplacés et les populations restées chez elles.61
IV.2.1.Points de vue des populations restées chez elles sur le retour des déplacés61
IV.2.2. Points de vue des déplacés de Bugendana et de Mutaho sur le retour à leurs collines d'origine.65
IV.3. Considérations sur le retour des déplacés dans leurs milieux d'origine. ...68
IV.3.1. Point de vue de l'administration sur la légalité des sites68
IV.3.2. Les conditions du retour des déplacés sur leurs collines d'origine.70
a. La sécurité71
b. L'habitat73
CONCLUSION GENERALE75
BIBLIOGRAPHIE78
ANNEXE80

0. INTRODUCTION GENERALE

La crise sociopolitique qui éclate au Burundi en 1993 est le reflet des conflits « interethniques» cycliques ; le pays ayant traversé de durs moments de son histoire.

Les premiers coups des antagonismes « interethniques » ont inéluctablement commencé à ébranler la société burundaise depuis 1965[1]. Cette date sonne le glas du conflit et le début des massacres de Busangana et Bukeye, en province de Muramvya. Elle a évidemment ouvert une série de massacres qui s'étaient manifestées en 1972 à Rumonge et à Vyanda en province de Bururi ; et à Ntega-marangara en 1988[2], respectivement dans les provinces de Kirundo et Ngozi.

Tous ces clivages se sont manifestés sous le régime du parti unique, UPRONA. Mais les années 1990 voient l'arrivée du multipartisme au Burundi qui va mettre un terme à la suprématie du parti UPRONA.

La crise politique va connaître son paroxysme en octobre 1993 suite à l'assassinat du Président Melchior Ndadaye, le 21octobre 1993. Les militants du FRODEBU ont réagi en sautant sur leurs voisins de l'UPRONA et l'ont massacré disant qu'ils sont à l'origine de la mort de leur président. Ils reprochaient aussi aux upronistes de n'avoir pas voulu la démocratie. Concernant les événements de 1961 avec l'assassinat du prince Louis Rwagasore et ceux de 1965 ont couté la vie à Pierre Ngendandumwe, nous pouvons dire que la population n'avait pas encore pris conscience de l'ethnisme. Les enseignements en rapport avec la ségrégation ethnique n'avaient pas encore atteint toutes les couches de la société burundaise.

[1] Chrétien J.P et Dupaquier J.F, Burundi 1972.Au Bord des génocides, Paris, Karthala, 2007, p21
[2] Chrétien J.P, Burundi. L'histoire retrouvée, Karthala, 1993, p37

Ces différends et crises perpétuels ont contribué à déchirer le tissu social du Burundi longtemps uni par une même langue, une même culture et une même religion[3].

Cette crise à caractère politico-ethnique a entraîné beaucoup des difficultés socio-économiques. Beaucoup de gens ont vu leurs familles décimées et leurs maisons saccagées. Dès lors qu'ils venaient de perdre leurs biens, ils se sont déplacés vers l'intérieur et se sont rassemblés dans des sites de déplacés.

Si bon nombre de sites de déplacés ont été démantelés et les occupants regagné leurs collines d'origine, les sites de Mutaho et Bugendana sont toujours là parce qu'ils comprennent un grand nombre des déplacés.

La situation socio-économique de ces déplacés mérite une attention particulière en ce sens que les déplacés sont installés loin de leurs propriétés foncières. Ils doivent parcourir de longues distances pour se rendre sur les collines d'origine afin de chercher de quoi nourrir leurs familles.

0.1. Choix et intérêt du sujet

Tout choix suppose une option. Alors, pourquoi avons-nous choisi les déplacés des communes Bugendana et Mutaho et non pas des autres régions de la province de Gitega ? C'est une province où la population a particulièrement été touchée par la crise d'octobre de 1993 et les sites de Bugendana et Mutaho comptent parmi ceux qui hébergent le plus grand nombre de déplacés dans toute la province de Gitega[4].

Nous avons également voulu comprendre comment les déplacés de guerre de Mutaho et de Bugendana s'adaptent aux nouvelles conditions de vie imposées par ce nouveau cadre de vie.

[3] Sebudandi Gaëtan et Pierre-Olivier Richard, Le drame burundais, Hantise du pouvoir ou tentation suicidaire,Karthala, 1996,p7

[4] HAKIZIMANA Egide, Stratégies et mécanismes de réadaptation socio-économiques des déplacés en milieu rural ; cas des sites de la commune Giheta 1993-2005, mémoire, BUJA, U.B, FLSH, 2008, p65

0.2. Problématique et hypothèses de travail

L'ampleur des massacres d'octobre 1993 au Burundi, a fait naître deux catégories de populations sinistrées : des réfugiés à l'extérieur du pays et des déplacés à l'intérieur du pays. C'est cette dernière catégorie de population qui a attiré notre attention.

Pour bien appréhender notre travail, nous nous sommes posé une série d'interrogations : comment les populations sinistrées déplacées s'adaptent-elles à ce nouveau milieu de vie ?

Comment sont ces sites ? Qui sont dans ces sites ? Y-a-t-il de nouvelles activités qui seraient liées aux conditions de vie dans les sites de déplacés ? Quelle relation les déplacés de guerre entretiennent avec la population environnante et celle restée dans leurs domiciles.

Ces interrogations nous ont conduit à émettre les hypothèses suivantes :

1. En vue de survivre dans les sites, les déplacés s'adonnent à de nouvelles activités et adoptent de nouveaux comportements.
2. Les conditions de vie des déplacés dans les sites les poussent à se sentir solidaires.
3. La population des sites de déplacés entretiennent de bonnes relations avec la population restée sur leurs collines.

0.3. Délimitation spatiale et temporelle de l'étude

Notre travail porte sur deux entités administratives à savoir les communes de Bugendana et Mutaho de la province de Gitega, au centre du Burundi. Il couvre une période allant de 1993à 2010.

Nous avons commencé notre étude par l'année 1993 parce qu'elle marque le début de la crise socio-politique qui est à la base du déplacement des populations à l'intérieur du pays. Ces personnes sont toujours dans des sites aménagés pour elles. Cela nous a poussé à limiter notre travail à 2010 car c'est à cette date que des mesures administratives ont commencé à se faire entendre pour le retour des déplacés sur leurs collines d'origine.

0.4. Méthodologie de travail

Pour la réalisation de notre travail, nous avons d'abord consulté les sources écrites et orales.

Les sources écrites concernent notamment les ouvrages généraux, les thèses, les mémoires, les articles et les revues.

Ensuite, les enquêtes menées sur terrain et des observations personnelles ont guidé notre recherche. Ainsi, nous avons pu compléter ces données par des informations reçues auprès des personnes et services divers intéressant notre thème de recherche.

0.5. Articulation du travail

Notre travail s'articule sur quatre chapitres.

Le premier chapitre est consacré à la présentation générale des communes de Bugendana et Mutaho.

Le second chapitre porte sur la crise de 1993 en commune de Bugendana et de Mutaho : ses manifestations et ses conséquences.

Le troisième chapitre porte sur les stratégies d'adaptation socio-économique des déplacés de notre région d'étude.

Le quatrième et le dernier chapitre s'intéresse à la problématique du retour des déplacés sur leurs collines d'origine.

CHAPITRE I : PRESENTATION GENERALE DES COMMUNES BUGENDANA ET MUTAHO

I.1. Situation géographique

Les communes Bugedana et Mutaho font partie des onze communes de la province de Gitega, au cœur même du Burundi. Elles sont entièrement situées dans la région traditionnelle de Kirimiro, dont les dimensions fournies par l'ISABU fixent à 281290 hectares, soit 2812, 90km^2. Cette superficie correspond à 10,8% des terres nationales[5].

La commune Bugendana est limitée, au Nord par la commune Mutaho (qui fait objet de notre étude) et Gihogazi en province Karusi ; au Sud par la commune Giheta ; à l'Ouest par les communes Mbuye et Rutegama en province Muramvya, et à l'Est par la commune Shombo de la province Karusi.

Quant à la commune Mutaho, elle est limitée au Nord par les Communes Muhanga et Ruhororo respectivement en province de Kayanza et de Ngozi, au Sud par la Commune Bugendana (qui fait objet de notre étude), à l'Ouest par la commune Rango en Province de Kayanza et à l'Est par la commune Gihogazi en province de Karusi.

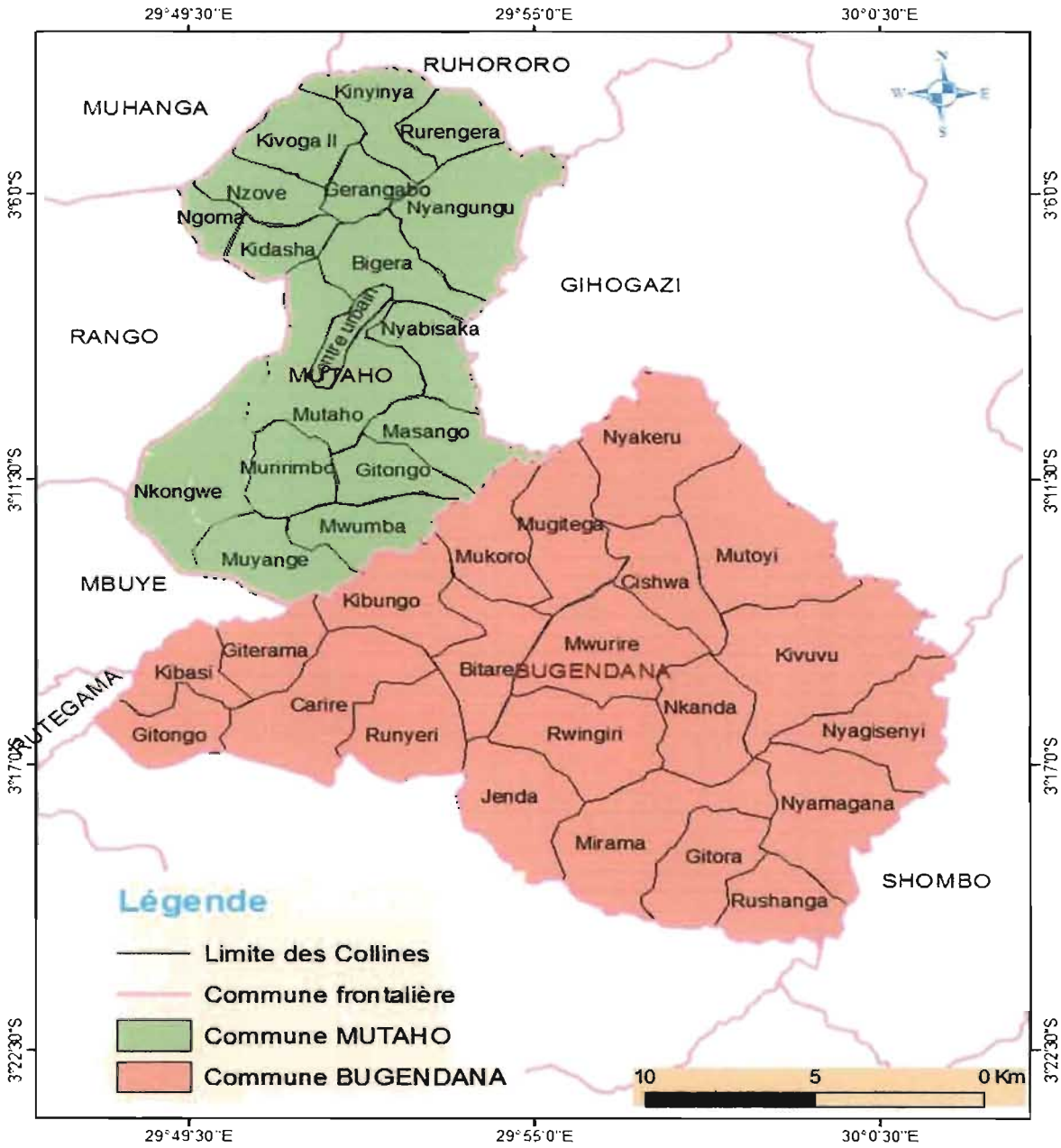
La superficie de la commune Bugedana est de 274km^2, correspondant à plus de $\frac{1}{6}$ des dimensions de la province de Gitega (1979 Km^2)[6] et à 1% du territoire national. La population de Bugendana quant à elle représente 1,24% de la population nationale.

[5] NDAYIZEYE Faustin-Berchimans, croissance démographique et ses impacts sur le système scolaire au Burundi. Cas de la commune Bugendana, Mémoire, U.B, FLSH, 2010, p.2

[6] Idem

Mutaho a une superficie de 222km^2 ; ce qui représente 11, 2% de la superficie de toute la province de Gitega. Sa population est estimée à 63.976habitants en 2005[7], soit 9,26% de celle de la province Gitega. La densité est de 288hab/km^2.

Carte 1:Carte administrative de Mutaho et de Bugendana



Source : Auteur, réalisée à partir des données de la carte administrative du Burundi

[7] Monographie de la commune Mutaho, Plan de développent communal, 2006.

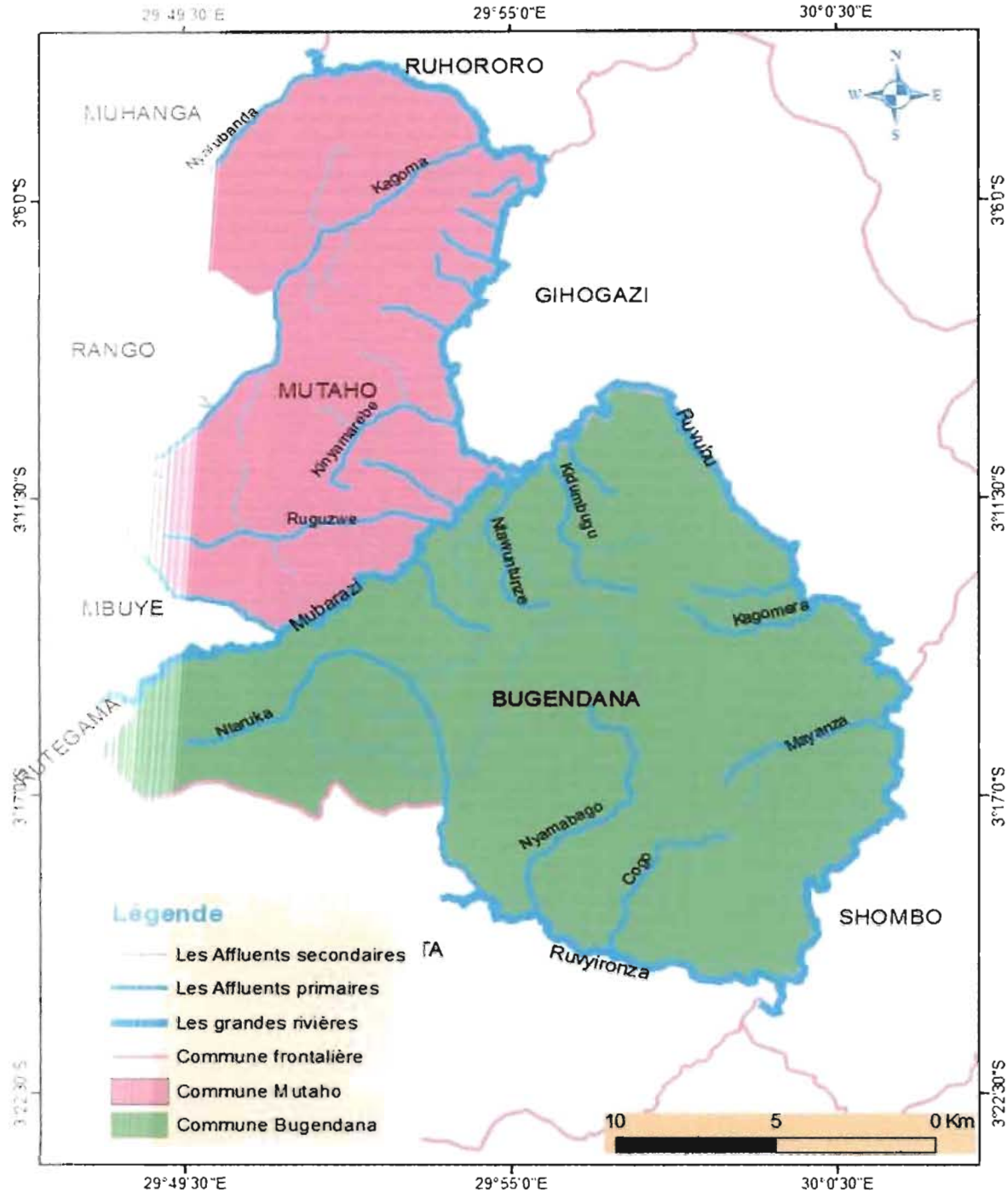
Au point de vue topographique, la commune Bugendana apparaît comme une petite dépression dont le centre se situe à Bitare, qui fut le chef-lieu de la commune. Le relief est essentiellement formé de collines arrondies ou faiblement escarpées se relevant progressivement pour atteindre des altitudes supérieures à 1900m dans sa partie orientale formée par les zones Mutoyi et Mugera. Le point le plus élevé avec 2001m d'altitude se trouve sur la chaîne de Shunga, près de Mugera. La confluence de la Ruvubu et de la Ruvyironza est considérée comme la plus basse altitude de la commune Bugendana avec 1406m.

La topographie de la commune Mutaho se caractérise par des vallées où coulent des rivières au fond plat envahi de marécages à papyrus. Il s'agit des vallées de la Ruvubu, de la Mubarazi et de leurs affluents. La région de Mutaho est bien drainée. Ces rivières ci-haut citées (Ruvubu et Mubarazi) forment des limites au Nord, à l'Est et au Sud. Au tour de ses axes des drainages majeurs, il existe de nombreux cours d'eaux secondaires. Aussi, la Ruvubu et la Mubarazi constituent-elles des collecteurs principaux : la Mubarazi rassemble toutes les eaux de la partie sud et la Ruvubu celles du Nord et de l'Est.

Signalons que tous les cours d'eaux importants ont une direction SW-NE pour enfin se déverser dans la Ruvubu. Il s'agit de Nyarubanda, la Kagoma et la Mubarazi.

Au point de vue climatique, dans l'ensemble, le Burundi central dont fait partie notre région d'étude connaît un climat tropical tempéré par l'altitude, dont la principale caractéristique est l'alternance de deux saisons ; l'une pluvieuse (mi-Septembre à mi-mai) et l'autre sèche (de mi-mai à mi-septembre). Les températures diurnes sont relativement élevées ; elles sont basses durant la nuit à cause d'une forte humidité relative ; d'où les amplitudes thermiques mensuelles sont élevées.

Carte 2 : Carte hydrographique des communes Bugendana et Mutaho



Source : Auteur, réalisée à partir des données de la carte topographique du Burundi

I.2. Aperçu historique sur l'organisation administrative des communes Bugendana et Mutaho

Avant la colonisation, la région de Mutaho et Bugendana était administrée par les représentants du pouvoir royal.

I.2.1. Le domaine des Baganwa

Notre région d'étude relevait, en 1920 de la chefferie de Mboneko, fils de Rugema. Mboneko était un grand Ganwa. Son pays s'étendait sur Bugendana, Mutaho et Giheta (à l'époque commune Kabanga)[8]

Mutaho en était une sous-chefferie dirigée par Gahiro et la sous-chefferie de Bugendana était dirigée par Ndarurinze descendant de Ntare Rugamba[9]

I.2.2. Organisation administrative sous la colonisation

C'est autour des années 1920 que l'administration belge créa et réglementa les premiers marchés afin de laisser jouer sainement la loi de l'offre et de la demande, car, auparavant les échanges se faisaient sous forme de troc.

C'est ainsi qu'a été créé le marché de Mutaho qui est devenu plus tard un centre à vocation urbaine toujours dans la chefferie de Mboneko. En 1930, les autorités belges autorisèrent aux chefs autochtones la création d'un marché dans leurs chefferies respectives. C'est dans ce contexte que le marché de Bitare en commune Bugendana(à l'époque commune Bitare) fut créé.

Depuis 1944, la chefferie de Mboneko fut confiée au chef Sindahera.

C'est le décret du 25/12/1959 qui organisa les communes au Burundi. Les sous-chefferies agrandies (circonscriptions et les centres extra-coutumiers) étaient constituées des communes, des entités décentralisées de base[10].

[8] Archives nationales, Territoire de Kitega. NYAKANA Zacharie, secrétaire au conseil communal Kabanga, 11/07/1962.

[9] E.KABURA, Histoire sociale de la Mission de Giheta, Buja, UB, Mémoire, 1987,p.12

Jusqu'en 1960, les chefferies furent supprimées et remplacées par des provinces. Dans cette réorganisation administrative opérée par l'autorité coloniale belge, les sous-chefferies de Mutaho et Bitare deviennent les communes Bitare et Mutaho de la province Gitega (ancienne chefferie de Bweyerezi, créée en 1944 par l'administration coloniale).

Avec la loi du 1er Mars 1962 portant réorganisation de l'administration, chaque province comprenait un ou plusieurs arrondissements subdivisés en plusieurs communes. Les communes de Mutaho et de Bitare deviennent des communes de l'arrondissement de Gitega de la province de Gitega.

A la tête des communes étaient les Bourgmestres[11]. L'arrêté loi du 30 octobre 1965 portant organisation de l'administration provisoire des communes placent à la tête de ces dernières les administrateurs communaux.[12]

I.2.3. Organisation administrative post-coloniale

A partir du 1er Septembre 1965, le nombre de communes fut ramené de 181 à78. Après la crise politico-ethnique de 1965, les Bourgmestres furent remplacés par les administrateurs. A cette époque, Bugendana était dirigée par Ndabwarukanye. La commune de Mutaho était, quant à elle dirigée par Kabura.Le 20 Juillet 1977, le président J.B Bagaza opéra une réforme dans l'organisation des communes[13] visant la décentralisation des communes. Depuis cette date jusqu'en 1982, Bugendana était dirigé par Nakuwundi et Mutaho par Barambona.

[10] HAKIZIMANA, E, Op.cit, p.7

[11] Archives Nationales, NDIMURIRWO Gaspard, Comptable de la commune Bitare, Procès-verbal du 20 Décembre 1962.

[12] Evariste Ngayimpenda, Université du Lac Tanganyika, Cours d'institutions sociales et politiques du Burundi, p.85

[13] GAHAMA, J, Syllabus du cours, Question d'Histoire du Burundi, 1ère Licence, p.10

I.3.. La croissance démographique dans les communes Bugendana et Mutaho

La croissance de la population burundaise est tellement élevée qu'elle constitue un problème épineux pour les planificateurs du développement. De 1975 à 2008, la population du Burundi est passée de 3980 000 à environ 8 038 618 habitants[14] sur 25950 km^2 de superficie émergée.

Notre zone d'étude couverte par les communes de Bugendana etMutaho est peuplée d'une population présentant les mêmes caractéristiques que la population nationale. C'est aussi une localité faisant partie des régions les plus peuplées du Burundi.

I.3.1. Les mouvements migratoires

Les migrations constituent un phénomène relativement ancien au Burundi. Dans notre zone d'étude comme dans les autres communes du pays, on a assisté dès l'époque coloniale à de nombreuses populations se dirigeant vers la Tanzanie et l'Ouganda tandis que les autres étaient transférées au Zaïre (actuelle R.D.C) dans les plantations du Kivu.

Avec la crise « politico-ethnique » qui a secoué le Burundi depuis 1993, on a assisté à la fragilisation du tissu social, la destruction des infrastructures communautaires (écoles, centres de santé, hôpitaux, marchés, etc) et les habitations familiales, le déplacement de la population aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. L'étude des migrations permet de constater les zones d'émigration comme les provinces du Nord et du Centre et les zones d'accueil composées par les provinces périphériques. La province Gitega dont fait partie notre région d'étude, figure parmi les provinces les plus peuplées et constitue de ce fait une zone d'émigration. La commune Bugendana en est l'exemple le plus typique.

[14] NDAYIZEYE Faustin-Berchimans, op.cit, p1

Contrairement à l'immigration qui concerne surtout les jeunes filles qui viennent pour se marier, l'émigration dans notre région d'étude se développe avec une intensité accrue, surtout vers le Kumoso(Ruyigi) et Cankuzo où la terre est encore fertile et peu chère.

A ce propos, un témoin déclare : « Ino haruzuye. Nk'uwufise abana beshi ahitamwo kugurisha akafise akaja kugura hanini kandi hazimbutse kandi mu kumoso urashobora kuharonka »[15] ce qu'on pourrait traduire comme suit : « Chez nous c'est déjà saturé. Celui qui a beaucoup d'enfants sur une propriété foncière très petite, juge bon de la vendre pour aller ailleurs chercher la plus grande où c'est peu cher et à Kumoso, il y en a ».

En effet, Bujumbura et Gitega sont les principales villes qui constituent les zones d'immigration de la population de notre zone d'étude. Il s'agit surtout des jeunes garçons et hommes qui vont en ville à la recherche du travail où ils sont employés comme domestiques, commerçants ambulants, taxi-vélo, ou motards[16].

I.3.2. L'atomisation des terres

Les communes Mutaho et Bugendana se trouvent dans la région naturelle de Kirimiro. Le terme Kirimiro veut dire une région à caractère agricole, ce qui laisse penser que les conditions climatiques et du sol étaient favorables à l'agriculture.

Mais, même si la population de notre région d'étude s'adonne à l'agriculture, la terre devient de plus en plus rare à cause des surpâturages et l'augmentation rapide de la population.

A cela s'ajoute l'infertilité du sol parce qu'il n'y a plus suffisamment du fumier de vache.

[15] Entretien avec BARANDAGIYE Melchior, colline RUNYERI, Commune Bugendana, 64ans,le 05/04/2016
[16] BIGIRIMANA Prosper, Impact de la crise socio-politique de 1993 sur le centre urbain de Mutaho, Buja, mémoire, U.B, FLSH, 2002

C'est pourquoi, les greniers qui étaient jadis remplis pendant la saison sèche sont actuellement vides pour la plupart des familles. Cette idée est soutenue par un habitant de la colline Mutaho : « Kera ibintu bitarahinduka, iyo hageze muci inzara twarabaza. Ibigega wasanga vyuzuye, eka n'ibindi. Ariko ubu, ntaco tucimbura, isi yaratitutse. »[17]

Ce qui se traduit comme suit : « Longtemps avant que les choses ne changent, pendant la saison sèche, nous n'avions pas faim. Les greniers étaient remplis et d'autres choses encore. Mais actuellement, nous ne récoltons rien, la terre est devenue improductive ».

De ce qui précède, l'on voit que l'improductivité des terres cultivables pose un problème crucial pour la population de notre zone d'étude.

I.4. Principales activités économiques des communes Bugendana et Mutaho

Dans la plupart des régions du Burundi, nombreuses activités économiques s'y exercent, mais la classification des actifs en catégories socioprofessionnelles ou en secteurs d'activité devient pratiquement difficile : d'abord, il existait dans notre zone d'étude une gamme d'activités difficiles à classer dans tel ou tel autre secteur. Et puis, il y avait des habitants qui exerçaient deux ou trois activités à la fois pour essayer de survivre.

C'est pour cette raison que nous avons pris en considération trois activités dont l'agriculture pour le secteur primaire, l'artisanat pour le secteur secondaire et le commerce pour le tertiaire.

[17]Entretien avec BUCUMI Damien, colline Mutaho, commune Mutaho, sous-colline HAYIRO, 60ans, le 07/4/2016

I.4.1. L'agriculture

Dans notre zone d'étude, avant la crise socio-politique de 1993, une partie considérable de la population s'occupait des travaux agricoles tout en faisant à la fois d'autres activités.

Quatre principaux types de cultures y sont pratiqués : les cultures vivrières, les cultures de rente, les cultures maraîchères et fruitières. Le haricot et les légumes sont cultivés dans les champs de case c'est-à-dire à côté des maisons. La parcelle qui portait ou non la maison était en valeur ou laissée en jachère. Aussi, l'exploitation traditionnelle loin de la demeure était-elle une pratique très courante : la plupart de la population possédait une propriété sur la colline d'origine. La pratique culturale est de type traditionnel, avec une prédominance des cultures en association.

Selon les statistiques de 2003 produites par la DPAE Gitega, les principales cultures vivrières sont par ordre d'importance : le manioc, la patate douce, la banane, le haricot, le maïs, l'arachide, la pomme de terre et le riz[18].

Les cultures industrielles pratiquées sont notamment le caféier et le tabac, le premier demeurant le plus important. Elle était exclusivement pratiquée par les paysans avec l'appui de la SOGESTAL Kirimiro avec 09% des plantations de la province[19].

Cette activité est soumise à de multiples contraintes.
En effet, comme nous l'avons dit plus haut, les communes Mutaho et Bugendana comptent parmi les communes les plus peuplées de la province Gitega. C'est pour cela que le morcellement des exploitations agricoles, caractérisé par la réduction de la taille des parcelles est révélateur de la pression démographique.

[18] Projet d'appui à la planification locale et au renforcement des capacités des communautés-p.p.L, cité par E, HAKIZIMANA, Op.cit, p.12
[19] Ibidem

La transmission de père en fils de la propriété foncière en parts plus ou moins égales au nombre d'héritiers entraîne à la longue, l'atomisation des terres par la pression démographique, car cette dernière pose problème de mésentente entre les héritiers d'une même famille.

I.4.2. L'élevage

L'élevage est peu développé dans les communes faisant objet d'étude. Mais, les principales espèces animales élevées au Burundi sont présentés dans les communes de Mutaho et Bugendana. On élève surtout les bovins, les ovins, les caprins, les porcins et les volailles.

Cependant, le grand problème de l'élevage est lié à l'alimentation des animaux élevés. Les pâturages naturels sont pauvres et insuffisants pour le bétail. En effet, une rapide explosion de la population engendre des conséquences négatives sur l'élevage. Le revenu monétaire insuffisant des éleveurs ne leur permet pas d'acheter régulièrement des aliments concentrés pour le bétail, pourtant disponibles sur les marchés locaux. Dans ces conditions, l'élevage reste une activité secondaire à l'agriculture qui, elle aussi, est actuellement restreinte à cause de la dégradation continue des sols.

I.4.3. Le commerce et l'artisanat

Le commerce est une activité fréquemment pratiquée dans les communes de Mutaho et de Bugendana. A Mutaho par exemple, le commerce se fait au marché de Mutaho qui est le plus grand centre commercial dont dispose la commune. Avant la crise de 1993, le marché se tenait deux fois la semaine ; le dimanche et le mercredi. Une bonne partie des marchandises était d'origine manufacturière et les activités du marché de Mutaho étaient liées à la production agricole.

Il s'agit essentiellement des bananes, colocases, patate douces, pomme de terre, manioc... La vente à l'étal était la forme la plus dominante mais les produits vivriers n'étaient pas étalés sur les trétaux.

Les lieux de vente se localisaient autour du marché. Il s'agissait des boutiques et des magasins.

Il n'existait pas de commerce de gros. Celui-ci était confondu le plus souvent avec une tendance à la spécialisation. Or, les vendeurs cherchaient à diversifier les marchandises pour que les bonnes ventes des unes compensent les mauvaises ventes des autres[20].

Tout comme en commune de Mutaho, le commerce occupe une place primordiale à Bugendana aussi. Deux marchés principaux sont à signaler : le marché de Bitare et celui de Mutoyi. Ces deux marchés procurent à la commune, dès avant même la crise socio-politique de 1993, beaucoup de recettes sous forme de taxes. Cela se faisait sous forme de taxes levées sur des marchandises vendues à l'occasion des jours des marchés, ce qui permet à la commune de payer son personnel. Le marché de Mutoyi avec les diverses activités du centre de Mutoyi apportent environ 1600 000F par mois à la commune, car Mutoyi est devenu un centre d'affaires important.

A lui seul, le marché de Mutoyi apporte à la commune Bugendena 600 000F/mois tandis que celui de Bitare apporte 700 000F/mois à la même commune[21] .

Le centre de Mutoyi est entretenu par les blancs de nationalité italienne. On y observe une agglomération des usines de transformation ainsi que des coopératives de différentes natures. On y vend tous les produits et matériels divers.

[20] BIGIRIMANA Prosper, op.cit, p24

[21] Entretien avec INAKANYANA Jacynthe, comptable de l'administrateur de Bugendana, 32ans, le 05/5/2016

Beaucoup d'ateliers également s'y observent et occupent une place primordiale dans la vie de la population de Bugendana en général et celle de Mutoyi en particulier[22].

Mutoyi figure par exemple parmi les grands fournisseurs de Bujumbura en vivres. Les produits vendus sont entre autres : les carottes, les oignons rouges et blancs, les tomates, les courgettes, les poivrons, les haricots verts, les choux, les aubergines, les œufs,.....Tout ça fait de Bugendana une commune très célèbre grâce au centre de Mutoyi.

La plupart des activités économiques de Mutoyi se fait dans le cadre des coopératives. A titre d'exemple, la coopérative d'huilerie comprend l'usine de fabrication de l'huile, de soja et de l'huile de palme pour la fabrication de noix de palme et des savons. Les déchets servent à la fabrication de la nourriture du bétail. Notons que tous ces ateliers de Mutoyi utilisent une main-d'œuvre locale.

Le nombre d'employés varie d'une coopérative à l'autre, comme le précise bien le rapport de la commission sud dans le défi sud : « Le développement d'une nation ou d'une région doit se fonder sur ses ressources, aussi bien humaines que matérielles, exploitées pleinement pour la satisfaction de ses propres besoins. L'aide extérieure peut favoriser le développement mais il faut pour cela qu'elle s'intègre à l'effort national et soient subordonnée de ceux auxquels elle est destinée »[23]

L'artisanat occupe une place importante dans les communes Mutaho et Bugendana. On y trouve par exemple des gens qui pratiquent l'artisanat traditionnel comme les charbonniers et les, vannières. Le charbon devient un produit à bon marché, et donc rentable car on trouve actuellement un nombre

[22] NDAHIGEZE Françoise, contribution socio-économique de la mission de Mutoyi en commune Bugendana, p.38

[23] Rapport de la commission sud : Défi sud, Economica, Paris, 1990, p11 cité par NDAHIGEZE Françoise, op.cit, p43.

important de ménages qui utilise le charbon de bois pour la préparation de la nourriture.

La vannerie est l'affaire des femmes qui confectionnent surtout les corbeilles. Leur clientèle s'élargit alors qu'elles font face aux problèmes de manque de la matière première à cause de la destruction sans cesse des forêts, des marins où elles trouvent le matériel (urwamfu) nécessaire pour la confection de ces corbeilles.

En ce qui concerne l'artisanat moderne, c'est une activité qui venait compléter les ressources tirées de l'activité primaire et surtout l'agriculture. Cette activité concerne surtout la menuiserie et la réparation des chaussures usées. Lors de nos enquêtes sur terrain, on a constaté que les tailleurs était au nombre de 33 seulement au marché de Mutaho.

CHAPITRE II : LA CRISE D'OCTOBRE 1993 EN COMMUNES DE BUGENDANA ET MUTAHO

La crise de 1993 dans la province dont font partie les communes de Mutaho et Bugendana, a eu pour effet la remise en cause de l'ordre social préexistant.

Déjà avant la crise, des signes précurseurs se faisaient de plus en plus sentir. La campagne électorale menée par les partis politiques en vue des élections présidentielles et législatives de 1993, a contribué à radicaliser la haine ethnique. Cela se remarquait dans les slogans utilisés par les militants du FRODEBU lors des propagandes comme « Inivo ni ugutwi, hagarara bwuma »et certaines propos comme « Igikere nticicara kuruhimbi » adressées à Melchior NDADAYE par les upronistes.

II.1. La victoire du parti FRODEBU comme origine de la crise de 1993

De façon générale, la victoire du FRODEBU est venue comme le revers de la médaille c'est-à-dire que cette victoire a été perçue par le peuple comme un changement de l'ordre préexistant car, depuis l'indépendance, seul l'UPRONA contrôlait toutes les sphères politiques. Comme son nom l'indique, le FRODEBU (Front pour la Démocratie au Burundi) était un parti démocratique. Les élections législatives et présidentielles de 1993 ont jeté les bases des principes fondamentaux de la démocratie. Ce parti politique était considéré comme le libérateur du peuple Hutu. Le FRODEBU était un parti démocratique mais le peuple n'avait pas compris les bienfaits de la démocratie. C'est pourquoi les Hutu n'ont pas digéré la mort du Président Ndadaye Melchior. Voici à ce propos l'avis de Nahimana Erasme un Hutu de la colline Nyakeru en commune de Bugendana. « FRODEBU abahutu bayifata nkurukiza rwabo. Nico gituma batihanganiye urupfu rwa Ndadaye. Ce qui peut se traduire comme suit :

« Les Hutu considéraient le FRODEBU comme leur libérateur. C'est pourquoi ils n'ont pas digéré la mort de Ndadaye. »[24]

L'on comprend donc que l'assassinat de Melchior Ndadaye a réveillé la conscience des Hutus qui n'ont pas compris ce qui se passait. Dès lors, les massacres perpétrés contre les militants du parti UPRONA qui venait de subir la défaite allaient se poursuivre dans tout le pays.

Signalons que dans sa politique, la troisième République voulait éradiquer toute forme d'exclusion. Pour être agréé, un parti politique devait respecter la charte de l'Unité Nationale, la Constitution, les lois et règlements de la République du Burundi, l'ordre public et les bonnes mœurs. Autour des années 1992, on assista à l'événement du multipartisme au Burundi. Ce système multipartiste coïncide avec le courant démocratique en Afrique en général et au Burundi en particulier. Pour cela, le Burundi devrait s'engager à être constamment en conformité avec les valeurs fondamentales de la démocratie qui sont surtout la justice sociale, l'unité nationale, la paix sociale, le développement intégral du pays, l'indépendance et la souveraineté nationale.

Cela transparaît dans le décret-Loi n°1/010 du 15 Avril 1992 sur les partis politiques : « Un parti politique est une association sans but lucratif dotée de la personnalité civile et groupant des citoyens autour d'un projet de société démocratique fondé sur l'unité nationale avec un programme aux objectifs précis dictés par le souci de réaliser l'intérêt général et le développement de tous. Les partis politiques concourent à l'expression du suffrage universel et participent à la vie politique par les moyens pacifiques »[25]

Néanmoins, à voir ce qui s'est passé en 1993 après la défaite du parti UPRONA, l'on peut se demander s'il était encore tant au Burundi de s'engager dans la

[24] Nahimana Erasme, 65ans, enseignant à l'ECOFO Nyakeru, Commune Bugendana, le 25 juillet 2017

[25] Décret-Loi n°1/010 du 15 Avril 1992 sur les partis politiques, cité par NKURUNZIZA Claudia, Mécanisme de reproduction des déplacés du chef-lieu de la province KARUZI, Buja, Mémoire, U.B, FLSH, Histoire, 2009, p12.

démocratie dans un pays où la pauvreté fait rage, à partir du moment où on sait que l'économie et la politique sont intimement liées. « La politique démocratique devient stable dans un pays où l'économie est prospère. »[26]

A ce propos, le Professeur Déo NSAVYIMANA précise : « sans instruction de la population, sans accroissement de la production nationale permettant la lutte contre la pauvreté, la démocratie est impossible. La condition la plus importante pour consolider la démocratie est donc l'investissement dans l'instruction et dans l'accroissement de la production économique »[27]

La campagne électorale de 1993 a donc vu la victoire du parti FRODEBU. Les partis en compétition s'efforçaient chacun de montrer que la survie de la nation est au prix de la victoire de son parti. Cette campagne était aussi caractérisée par la diabolisation de l'adversaire, cela se faisait en plein air et à travers certains slogans. Le FRODEBU disait « SUSURUKA » ça veut dire « sortez de l'ombre et réchauffez-vous au soleil ». Autrement dit, ne craignez plus personne. Curieusement, ce slogan avait été utilisé au RWANDA en 1959 lors des premiers massacres des Tutsis quand les Hutus extrémistes invitaient ces derniers à se réchauffer c'est-à-dire à périr dans leurs maisons à feu.[28]

Et aux partisans de l'ex-parti unique de rétorquer : « Murabaza sahwanya niyo yabiteye »ça veut que toutes les crises qu'a connu le pays sont à mettre sous le compte du parti FRODEBU. Luc RUKINGAMA rappelle que la campagne électorale de 1993 était caractérisée par une panique généralisée : « La campagne électorale de 1993 a été une campagne frénétique et démagogique, fondée sur la résurrection des profonds traumatismes des années 1972-1973, la destruction de la politique de l'unité nationale, la désobéissance civile,

[26] Nkurunziza Claudia, mécanismes de production des déplacés du chef-lieu de la province Karusi, Buja, Mémoire UB, FLSH,Histoire, 2009

[27] NSAVYIMANA, D, « La démocratie a-t-elle un avenir après le séisme d'octobre 1993 » in Au cœur de l'Afrique3-4, 1994, p432, cité par NKURUNZIZA, Claudia, op.cit, p13

[28] MANIRAKIZA, M, Quand le passé ne passe pas (BUYOYA 1-NDADAYE 1987-1993) ,Génève, Longue Vue, 2002, cité par NKURUNZIZA Claudia, op, cit, 25

l'exaltation de la majorité ethnique et la diabolisation ; bref sur la redynamisation de la haine politique »[29]

II.1.1. Le coup d'Etat du 21octobre 1993

L'assassinat du président Melchior NDADAYE constitue un élément déclencheur des tueries sans nom dans tout le pays.

Dans notre région d'étude en effet, la nuit du 20 au 21 octobre 1993 a marqué des traces indélébiles dans la mémoire de la population. Le palais présidentiel a été envahi par des éléments militaires insurgés provenant d'unités militaires. Contrairement aux autres coups de force observés, au Burundi, celui-ci visait en outre l'élimination physique de certains dignitaires du nouveau régime. Il a emporté la vie de Melchior NDADAYE, premier président issu des élections libres et pluralistes après seulement 102jours au pouvoir.

Déjà le communiqué de Melchior NDADAYE du 03 juin 1993 qui faisait état d'une victoire de tout le peuple burundais n'a pas pu réconforter la population. D'après André BIRABUZA, « on n'efface pas si facilement les dégâts de déchaînements de haine ».[30]

Son assassinat a donc fait comprendre à ses militants que les auteurs n'étaient autres que leurs opposants politiques de la campagne électorale. Des Hutu et les Tutsi de l'UPRONA étaient donc visés avant tout.

[29] RUKINGAMA, LUC, « Crise ethnique du Burundi ou les avatards d'une gestion des conflits », in colloque sur la liberté académique, recherche et gestion de conflits dans les pays des grands-Lacs, Arusha, Tanzanie 4-7, septembre 1995,p2, cité par NKURUNZIZA Claudia, op.cit, p26

[30] André BIRABUZA, L'Afrique malade du racisme tous azimuts, Buja, Editions Intore, 1994, p84, cité par HAKIZIMANA, E, op, cit, p19

II.1.2. La peur et la méfiance au sein de la population

La nuit du 21Octobre 1993 a été cauchemardesque pour tous les Burundais. A l'annonce de l'assassinat du président Melchior NDADAYE sur les radios étrangères et l'appel à la résistance par certaines autorités rescapées du putsch militaire, les gouverneurs de provinces, les administrateurs communaux et leurs conseillers ont parcouru toutes les entités à leur charge pour mettre en place la machine à tuer »[31]

Certains propos des rescapés en témoignent : « Turiko turahunga baca batubwira bati bareke bagende, mbe bajahe ? Ko ari buramatari na musitanteri badutumye, bareke barihurira ! »[32]

La peur a donc commencé dès la première annonce du coup-d'Etat, c'est-à-dire pour la plupart de la population, le 21 Octobre. Elle s'était déjà fait sentir dans les milieux surtout des ex-militants Tutsi et Hutu de l'UPRONA, parce qu'ils étaient déjà considérés comme des opposants au régime FRODEBU nouvellement mise en place.

Le putsch a marqué le début d'une situation chaotique sur tout le territoire burundais. Avant même le commencement des tueries, les membres du parti UPRONA cherchaient où se cacher mais en vain. Cela a été confirmé par un témoin du site Mutaho :

« Tucumva ko NDADAYE yapfuye, twaciye twibuka ingene baje gutambira murugo iwacu bavuza n'ingoma yatsinze; duca turagira ubwoba kuko twumva ngo bagira baze kutwica, turabura iyo tunyikira gushika aho badusanga muhira »[33]

[31] Génocide d'Octobre 1993, Des associations de la société civile dénoncent, Mai, 1996, p170, Cité par NKURUNZIZA Claudia, op.cit, p28
[32] Entretien avec NINDORERA, Illuminée, 60ans, site Bugendana, le 6/4/2016
[33] Entretien avec GASASE, Ildégonde, 70ans, site Mutaho, le 07/4/2016

Ce qui peut se traduire : « Après avoir entendu que NDADAYE est mort, on s'est souvenu de comment ils sont venus danser chez nous en battant les tambours quand il a gagné les élections. Nous avons eu peur car, nous avions entendu qu'ils allaient venir nous tuer, nous avons manqué où nous cacher et ils ont fini par nous trouver sur place. »

II.2. La guerre civile et le mouvement des déplacés

II.2.1. Eclatement de la guerre au lendemain du coup d 'Etat

De toutes les dates historiques du Burundi, celle du 21Octobre 1993 reste la plus tragique. Elle a marqué le début de la crise sans précédent et la plus durable. Cette crise reste également, jusqu'à ce jour la plus meurtrière et la plus destructrice.

Les premières vagues de massacre se sont faites au niveau des communes. En effet, le carnage touchait les jeunes et les vieux hommes et les femmes, les mères et les enfants, des personnes valides et des infirmes.

Des bébés ont été pilés au pilon, des fœtus ont été tirés du ventre de leurs mères pour être coupés en morceaux. Plusieurs gens ont été décapités, brûlés ou enterrés vivants, jetés dans des rivières et dans les latrines, etc.[34].

Dans certains endroits, les cibles privilégiées étaient les hommes et les garçons. Un peu partout, dans toute notre région d'étude qui a été remarquablement touchée par la crise, les barrières étaient érigées le long des routes. Des tranchées ont été creusées. Les ponts ont été systématiquement coupés afin de bloquer toute circulation et l'intervention éventuelle des forces de l'ordre.
Partout l'administration aux différents échelons a réagi de la même façon. La distribution des bidons d'essence, des sifflets et des tambours, tous rares à l'époque de ces événements, fait penser certainement à l'implication des autorités.

[34] BIGIRIMANA, Prosper, op.cit, p32

II.2.2. Les déplacements de la population vers les camps des déplacés

Le terme « déplacé » désigne des gens qui, suite à l'insécurité ou tueries quittent leur habitation en vue de s'installer ailleurs.

Pour le Professeur Evariste NGAYIMPENDA, le terme « déplacés » désigne « les personnes qui, à la suite des massacres ont dû se réfugier dans les infrastructures publiques comme les écoles, hôpitaux, les camps militaires ou les bâtiments confessionnels ou alors ont dû s'établir progressivement en pleine nature sous des tentes ou de huttes de fortune. Il s'agit alors des sinistrés résidents de manière plus ou moins régulière sur un site appelé « Camp des déplacés »[35].

Selon OCHA, les déplacés intérieurs sont « les personnes ou les groupes de personnes contraints à fuir ou à quitter leur foyer en résidence habituelle notamment en raison d'un conflit armé, des situations de violences généralisées, des violations des droits de l'homme ou catastrophes naturelles provoquées par l'homme et qui n'ont franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat »[36]

Les événements sanglants survenus depuis le 21octobre 1993 ont détruit des familles et laissé beaucoup de veufs et orphelins. Du fait de l'insécurité engendrée par ces événements, plusieurs centaines des milliers de personnes sont devenues des déplacés vivant dans les camps ou des dispersés qui ont trouvé refuge dans les familles ayant survécu à la crise.

Quand les déplacés étaient arrivés dans les endroits où ils pouvaient être protégés par les forces de l'ordre, la crise n'a pas cessé pour autant.

[35] NGAYIMPENDA, E, « Crise socio-politique et destruction des ménages au Burundi » in cahier démographique n°13, p13

[36] OC HA, Enquête sur les populations déplacées au Burundi, 2005, p3, cité par NKURUNZIZA Claudia, op.cit, p16

Les opérations de représailles par l'armée ont créé une autre situation de violence car elles ont fait des victimes au niveau de la population restée sur les collines.

Il faut dire qu'au lendemain des massacres d'octobre 1993, les forces de l'ordre avaient comme occupation essentielle de mettre les rescapés de cette tragédie à l'abri des tueurs. Certains rescapés de Bugendana étaient acheminés vers Kibimba en commune de Giheta où on avait créé un camp de déplacés, les autres vers le camp de Mashitsi dans la même commune de Giheta. Ceux de Mutaho étaient surtout acheminés vers Mashitsi.

Les opérations de représailles se mirent en marche à la fin de 1993 début 1994.

Ce fut le cas sur la colline Carire et Runyeri en commune Bugendana où les HUTU ont été massacrés et certaines maisons brûlées comme nous l'a révélé Melchior Barandagiye, un Hutu de la colline Runyeri :

« Hari itariki 12/12/1993 aho abasoda bahaca barikumwe n'impunzi zo mu Kibimba, kare mu gatondo. Twavyuwe n'inkoho. Umugore wanje n'abana banje babiri bacabarwa muri ico gitero. Naciye mpungira muyindi commune ya Rutegama, namazeyo imyaka ine kuko inzu yanje yari yahiye »[37]

Ce qui peut se traduire comme suit : « c'était le 12/12/1993 lors du passage des forces de l'ordre et certains déplacés de Kibimba, très tôt le matin. Nous avons été réveillés par des coups de feu. Ma femme et mes deux enfants furent emportés par cette attaque. J'ai dû passer 4ans dans la commune voisine de Rutegama car ma maison avait pris feu. »

De telles actions ont été également signalées sur les collines Busangana, Mwurire, Carire, ...en commune Bugendana et en commune Mutaho sur les collines Gitongo, Mwumba, Muyange,

[37] Entretien avec BARANDAGIYE Melchior, 64ans, cultivateur, colline Runyeri, le 05/4/2016

Depuis, un climat de méfiance entre les déplacés se trouvant dans les camps et les populations restées sur les collines s'installa.

La naissance des mouvements rebelles dans les années 1995 entraîne d'autres massacres dirigés contre les déplacés rassemblés dans les camps. L'exemple parlant est celui du camp des déplacés de Bugendana. Au matin du 20 juillet 1996, les déplacés vivaient dans les locaux communaux qui servaient de bureau pour différents services de l'administration locale.

La nuit du 20 juillet 1996 a été noire pour ces déplacés de Bugendana qui ont été réveillés par des tirs nourris. Déjà en 1994, l'on signalait l'existence d'une milice issue de l'ancienne Génération Démocratique du Burundi (GEDEBU). La rébellion est née des violences dues aux confrontations entre les forces de l'ordre et la milice. On assistait alors à de nouveaux déplacements de population, les uns rejoignant ceux se trouvant déjà dans les camps des déplacés à l'intérieur du pays, les autres ont pris le chemin vers l'extérieur du pays surtout en Tanzanie.

Zéna NIBIRANTIJE le signale dans ces termes : « De par leur composition ethnique et leur comportement, les forces de l'ordre n'ont pas rempli leur fonction. Au contraire à maints endroits, elles mettent les Tutsi à l'abri et les protègent, et se rendent coupables des massacres des HUTU »[38]

L'attaque du camp des déplacés de Bugendana en 1996 marque la force qu'avait déployée cette nouvelle rébellion. Dans quelques heures seulement, plus de 648 personnes déplacées ont péri dans cette attaque.[39]Le même jour vers 15h00, le président Sylvestre Ntibantunganya s'est rendu sur le lieu de massacres mais il a été accueilli par des jets de pierres, lancée par les rescapés fâchés de ce qui venait de leur arriver. D'après eux, le président aurait dû intervenir avant.

[38]Zéna NIBIRANTIJE, L'armée burundaise et la crise de 1993 ; essai d'analyse, mémoire, Bujumbura, U.B, FLSH, 2000, p.45

[39] NIMBONA Pascal, secrétaire exécutif de ARGEBU, le 12/7/2016

Suivons les propos de cette rescapée : « Igihe badutera hari mu gicugu c'italiki 20/7. Batuzinduyemwo atanumwe aravyuka. Baratwica uko bashaka, barihereza. Hari abasoda bakeyi. Abandi bagiye kuza twaheze. »

Ce qui se traduit comme suit : « Quand ils nous ont attaqués, c'était dans l'aube du 20/7. Ils nous ont surpris très tôt le matin. Personne n'était encore réveillé. Ils nous ont tués comme ils voulaient. Il y avait peu de militaires. Les autres sont arrivés quand ils nous avaient déjà exterminés. »[40]

C'était en fait la démonstration de rapport de force entre la rébellion qui venait de naître et les forces l'ordre. La rébellion voulait montrer qu'elle existait.

Partout, la peur s'est installée surtout dans les camps des déplacés. Dans notre région d'étude, la peur se faisait sentir également. Un déplacé de Mutaho nous l'a affirmé :

« Igihe ikiroberi cavuka, ubwoba bwaraduteye kuko twaguma twumva ngo bashaka kuza kudutera. »[41]

Ce qui peut se traduire : « Avec la naissance de la rébellion, nous avons senti la peur car, nous entendons souvent qu'ils voulaient venir nous attaquer. »

La présence de cette rébellion a donc contribué à entretenir un climat de peur-panique au sein de la population déplacée en particulier et celle restée sur les collines en général.

[40] Entretien avec Nshimirimana Noëlla, 40ans, site Bugendana, le 08/4/2016
[41] Gasasc Ildégonde, op.cit

Photo 1: Cimetière de Bugendana



Source : prise personnelle lors de notre enquête juillet 2016

Légende

Sur la croix, il est écrit de gauche à droite : Génocide des 648 Tutsi rescapés de 1993 à Bugendana; et de haut en bas, il est écrit : Au matin du 20 Juillet 1996.

Comme nous le montre la photo ci-dessus, les gens qui ont péri dans les massacres perpétrés contre les déplacés de Bugendana ont été enterrés dans cette cimetière.

II.3. La vie dans les camps des déplacés

II.3.1. Problème d'habitation

Dans les premiers mois de la crise, on a observé dans notre zone d'étude l'augmentation du nombre de sinistrés. Ces populations ont été accueillies dans les locaux et infrastructures qui n'étaient pas préalablement préparés pour un grand nombre de personnes.

Au départ, les gens pensaient que c'était une question de quelques jours, personne ne pensait que ça pourrait prendre du temps.

POUPARD le dit dans son article : « Huit mois, c'est beaucoup, quand on parle de population déplacée :(surtout des paysannes) profondément enracinés dans leurs terroirs, vivre pendant des semaines avec pour seule activité agricole(sic)de faire la queue, chaque semaine, pour obtenir la ration de haricot et de farine de maïs, c'est certainement une humiliation extrême. »[42]

A ce propos, on voit que le logement n'était pas du tout facile dans les camps des déplacés.

En effet, hommes et femmes dormaient ensemble, filles et garçons avec leurs parents ensemble car, pour la plupart des cas, les infrastructures publiques dans lesquelles étaient logés les déplacés étaient des salles communes. A titre d'exemple, les déplacés qui étaient dans les locaux de l'ex-Lycée de Kibimba dormaient, les uns dans les dortoirs, les autres dans l'Eglise protestante et dans les salles de classe.

Les déplacés de Mashitsi dormaient également dans les enceintes de l'IRAZ, bref dans les conditions difficiles à comprendre pour des gens qui étaient habitués à loger dans leurs propres maisons.

[42] POUPARD, « La population sinistrée au Burundi » In André GUICHAOUA(sous la direction), Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994), Lille, Karthala, 1995, p798 ; cité par NDAYIHAYA J.de Dieu, Le vécu d'un déplacé de guerre : le cas de KANYOSHA, Bujumbura, UB, Mémoire, Histoire 2002, p.38

II.3.2. Alimentation insuffisante

Les déplacés ont eu du mal à trouver à manger. La question d'insécurité qui se posait partout les poussait à rester dans les camps. Ils étaient assistés par des organisations non-gouvernementales (ONG), notamment le H.C.R, le PAM, SOLIDARITE et autres organisations humanitaires.

Comme nous l'avons vu précédemment, ils étaient obligés de faire la queue, chaque semaine afin d'obtenir une ration de haricot et de farine de maïs de la part de ces ONGs et autres bienfaiteurs. Le fait de tendre la main à ces organismes internationaux constituait donc une humiliation pour les déplacés alors qu'ils étaient habitués à subvenir eux-mêmes à leurs besoins.

Ce témoignage d'un déplacé de Kibimba est assez parlant : « Tugishika mu buhungiro, twarya ivy'abagiraneza baduhaye. Tukaza turakuranwa : hatangura abakuze hama abana. »[43]

Dans les premiers jours dans les camps des déplacés, ils avaient peur de se rendre sur les lieux du « calvaire » c'est-à-dire là où ils ont connu des malheurs. Ils devraient attendre la manne en provenance des organismes humanitaires. Cependant, à partir de 1994, ils commençaient à s'y rendre en compagnie des militaires pour assurer leur protection. Mais ils n'arrivaient pas dans leurs propriétés. Ils prenaient ce dont ils avaient besoin chez leurs voisins restés sur les collines qui fuyaient aussitôt qu'ils voyaient des militaires.

Les déplacés qui étaient dans le camp de Kibimba se souviennent encore aujourd'hui de la mort atroce des leurs qui, en 1995, étaient allés chercher de quoi nourrir leurs familles. Arrivés sur leur colline d'origine, elles sont tombées dans une embuscade tendue par les rebelles. Elles ont été brûlées vives.

[43] Entretien avec HABONIMANA Candide, 58ans, site Bugendana, le 08/4/2016

Les personnes interviewées lors de nos enquêtes à Bugendana, se rappellent de 8 victimes: Consolate, Cassilde, Suavis, Eugenie, Madeleine BANGIRINAMA et sa fille Cécile, Séraphine et Constance.

« Hari mu gatondo bazinduye bagiye gusoroma aho twahora tuba ku Carire. Bashitseyo basanga babategereye baca barabica babaturiye. Barashika nka munani. »[44]

Ce témoignage montre que, trouver à manger n'était pas chose facile. En effet, se rendre dans sa propriété pour récolter était risquer sa vie au moment où l'aide distribuée par les ONG était non seulement insuffisante mais aussi irrégulière.

II.3.3. Santé et hygiène

La situation sanitaire dans le site des déplacés de Mutaho et de Bugendana n'est pas beaucoup précaire. L'eau par exemple en tant qu'élément essentiel de la vie est actuellement disponible dans ces sites. Mais jusqu'en 2015, l'adduction de l'eau potable n'était accessible qu'après avoir parcouru environ une distance de 1 km. A cette époque, les déplacés du site de Mutaho n'avaient pas des installations d'adduction de l'eau à l'intérieur du site ce qui les poussait d'aller puiser l'eau dans les marin sur une seule fontaine. Mais à l'heure actuelle, la CICR a installé 5 robinets et tous sont fonctionnels. On remarque alors la remarquable diminution des maladies liées au manque d'hygiène.

Quant au site de Bugendana, le chef du site nous a affirmé qu'ils ont six robinets installés depuis 2004 par la solidarité. Parmi ces six, trois seulement fonctionnent. D'après lui, considérant le nombre élevé des déplacés vivant dans ces sites, il s'avère nécessaire de réparer et/ou multiplier ces robinets afin d'éviter les maladies des mains salles. En conséquences, les maladies qui sévissent que ça soit dans le site de Bugendana à Mutaho sont surtout la malaria, les maladies des mains salles et la kwashiorkor dans une moindre mesure.[45]

[44] Entretien avec NIYONZIMA Cassilde, 45ans, site Bugendana, le08/4/2016
[45] Ntirampeba Oswald, 32 ans, Enseignant, chef du site Bugendana, le 10/6/2018

CHAPITRE III : STRATEGIES D'ADAPTATION SOCIO-ECONOMIQUE DES DEPLACES DE MUTAHO ET DE BUGENDANA

III.1. Mode de vie des déplacés de Bugendana et de Mutaho

III.1.1. Origine des déplacés des sites de Bugendana et de Mutaho

Comme nous l'avons indiqué dans les pages précédentes, trois camps abritaient les déplacés de Bugendana et Mutaho. Il s'agit des locaux de l'ex-Lycée Kibimba (aujourd'hui ENAC), les enceintes de l'IRAZ et les infrastructures du Petit Séminaire de Mugera. Un certain nombre de déplacés de Mutaho, avait auparavant construit des maisons dans le site de Tankoma à Gitega. Ce site a été démantelé en 2010 pour y construire la permanence du parti CNDD-FDD qui s'est écroulé accidentellement. Comme il abritait un petit nombre de déplacés, il leur était difficile de résister à la décision du gouvernement d'y construire la permanence nationale du parti au pouvoir comme les autres le font. Signalons que c'est sur l'ancien site de Tankoma qu'on est en train de construire un stade de football. Aussi faut-il noter qu'en2005, les déplacés qui étaient à Mugera ont regagné leurs collines d'origine parce que les infrastructures qu'ils occupaient appartenaient au petit séminaire de Mugera et ils en avaient besoins.

Les propos de NGEZAHAYO Janvier sont assez explicites : « I Tankoma hoho baribake ku buryo baronse uko baha ubuzi abasore bari bahari. Haca hasigara abagore n'abana bica biroroha kuhabirukana. »[46]

Ce qui se traduit comme suit: « A Tankoma, ils étaient en petit nombre de façon qu'il a été facile d'embaucher les jeunes qui s'y trouvaient. Et de la sorte, il a été facile de chasser les femmes et les enfants qui restaient. »

[46] Entretien avec NGEZAHAYO Janvier, Vice-Chef de site Mutaho, le 07/4/2016

Les sites de Mutaho et de Bugendana englobent donc un grand nombre de déplacés. A titre d'exemple, le site de Mutaho abritait 5000 personnes réparties en 1000 ménages[47].

Quant au site de Bugendana, il comptait 363 ménages en 2015.[48]

III.1.2. Structure de la population des sites de Bugendana et de Mutaho

D'abord, il faut dire que les sources qui donnent les effectifs des déplacés n'indiquent pas les mêmes chiffres. Cela est lié notamment à des fausses déclarations. En effet, lors des recensements, les chefs de ménages ajoutent soit les personnes en leur charge, soit ils se font inscrire sur d'autres listes sous plusieurs noms pour bénéficier davantage d'aide alimentaire car elle est fonction du nombre enfants que l'on a en charge.

Par exemple, dès l'arrivée dans les camps des déplacés, on a procédé au premier dénombrement des déplacés de 1993 à 1994. Le nombre total s'élevait à 5 680 personnes en 1994. Jusqu'en 2002, l'effectif s'élevait à 3500 personnes réparties en 700ménages car certains avaient regagné leurs propriétés tandis que les jeunes étaient allés dans les villes.

Evolution des effectifs des déplacés dans le site de Mutaho

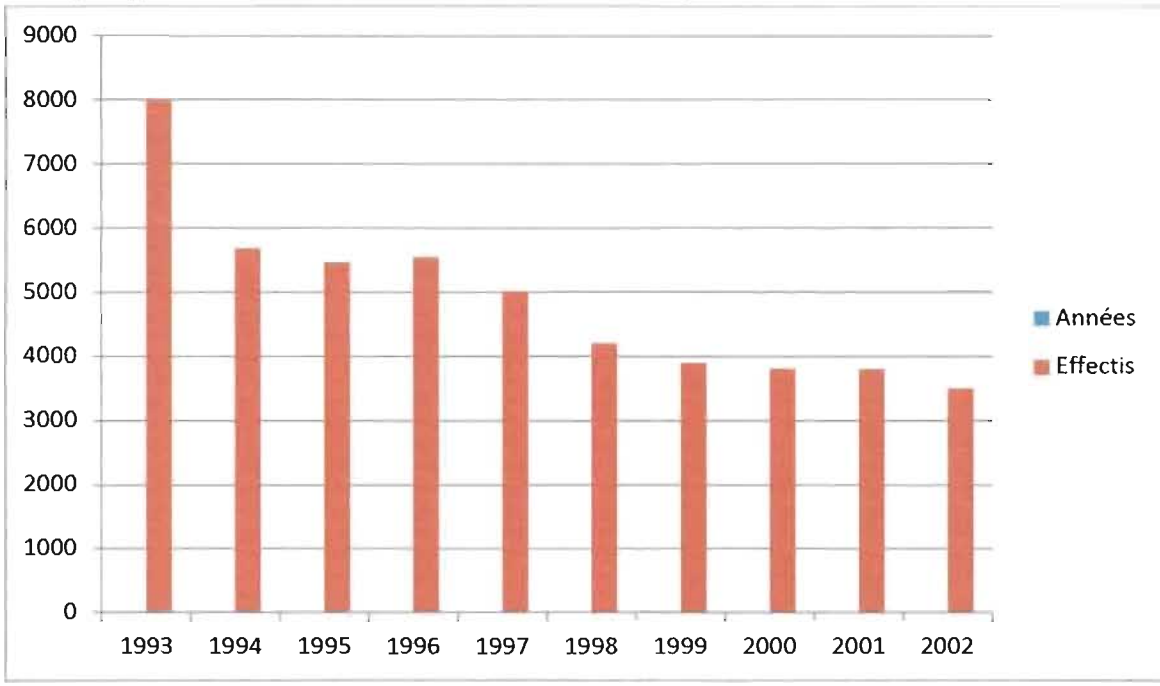
Années	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Effectifs	8000	5680	5460	5540	5015	4200	3900	3810	3800	3500

Source: BIGIRIMANA Prosper, op.cit, p.41.

[47] NGEZAHAYO Janvier, op.cit
[48] Entretien avec NTIRAMPEBA Oswald, enseignant, 33ans, chef de site Bugendana, le 06/4/2016

Il ressort de ce tableau que, depuis 1994, l'effectif est allé en diminuant. La raison est que la sécurité se rétablissait lentement et progressivement ; ce qui favorisant le retour sur les collines d'origine.

Graphique1: Evolution des effectifs des déplacés du site de Mutaho



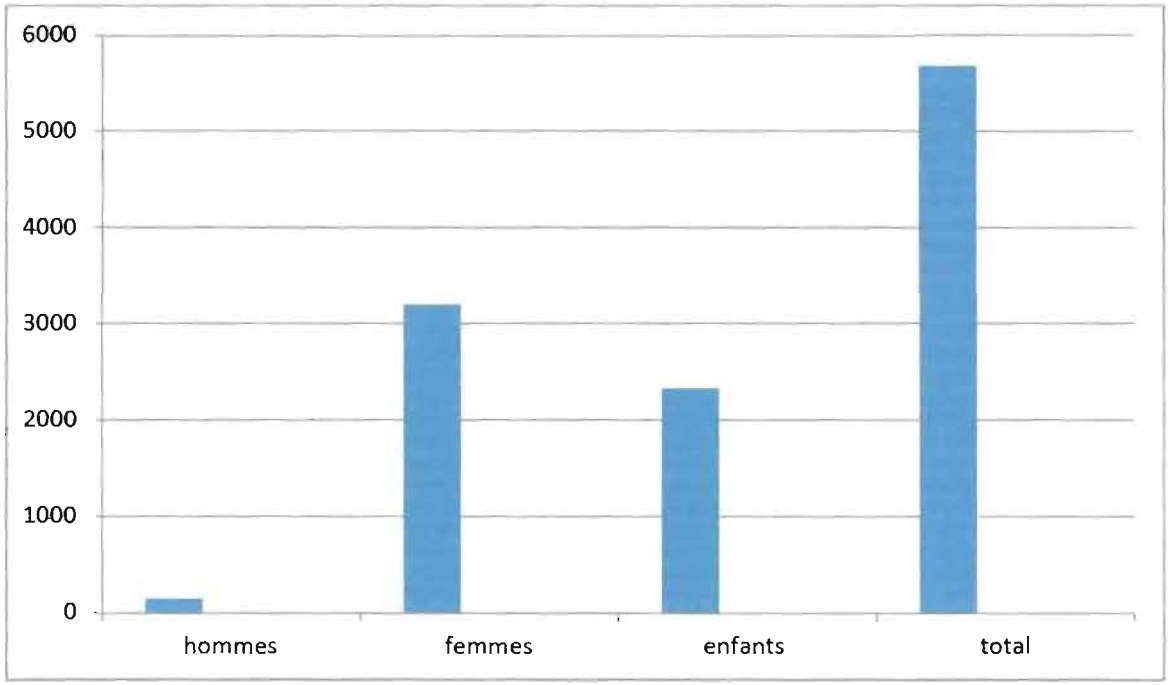
Source : Réalisation personnelle à partir du tableau des effectifs des déplacés de Mutaho.

Effectifs des déplacés par catégorie des personnes vivant dans le site de Mutaho (août 1995)

Catégories	**Effectifs**
Hommes	150
Femmes	3200
Enfants	2330
TOTAL	5680

Source : Ministère de la planification du développement et de la reconstruction

Graphique 2: Effectifs des déplacés par catégorie des personnes vivant dans le site de Mutaho (Août 1995)



Source : Réalisation personnelle à partir du tableau des effectifs des déplacés par catégorie (Août 1995)

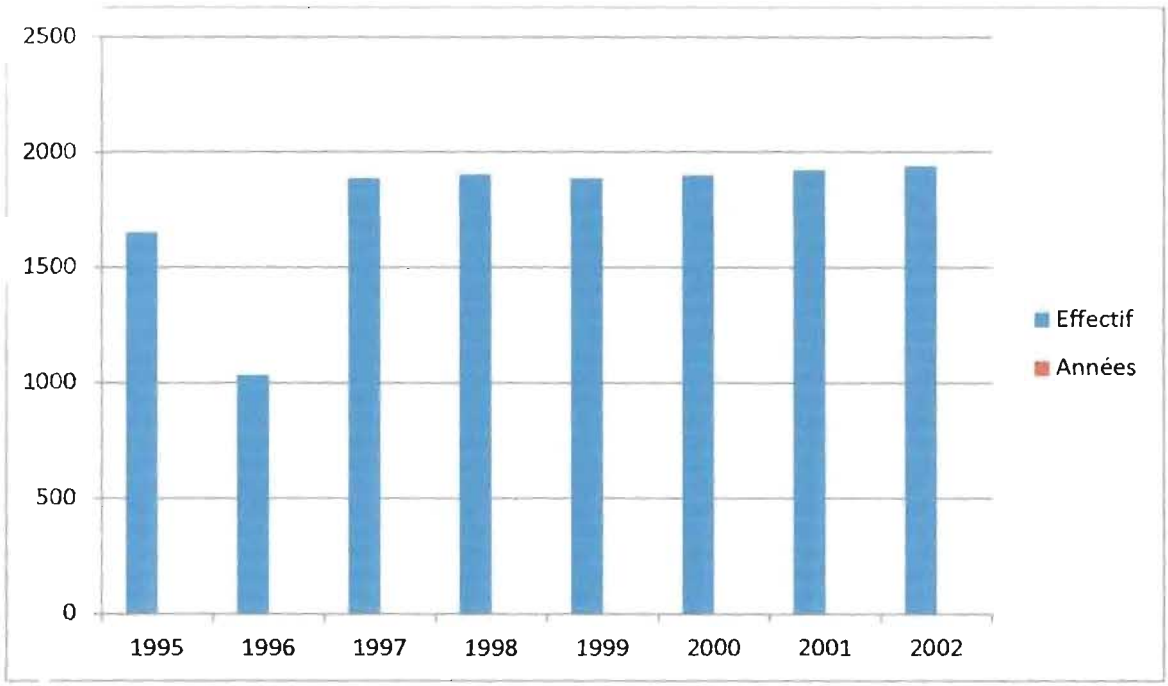
Evolution des effectifs des déplacés du site de Bugendana

Quant à Bugendana l'année 1996 marque un recul des déplacés suite à l'attaque dudit site par les groupes armés du temps. Au cours des années suivantes, les effectifs se sont stabilisés ou augmentés suite aux nouveaux ménages qui sont venus s'installer dans ce site en provenance de Busangana et de Kibimba en 1997.

Effectif des déplacés dans le site de Bugendana

Années	Effectif total
1995	1650
1996	1033
1997	1887
1998	1904
1999	1888
2000	1900
2001	1924
2002	1940

Graphique 3:Evolution des effectifs des déplacés du site de Bugendana



Source: NSABIMANA Emmanuel, 54 ans, Ex administrateur de la commune de Bugendana et ex-chef de site Bugendana interviewé le 13 Janvier 2018

III.1.3. Infrastructures sociales de base

Les déplacés de notre région d'étude n'ont pas de problèmes d'accès aux infrastructures publiques car on trouve beaucoup de centres de santé et des établissements scolaires. Par exemple ceux du site de Bugendana se faisaient soigner au centre de santé de Bugendana. Pour des cas graves, ils pouvaient se rendre à l'hôpital de Mutoyi.

Ceux de Mutaho se faisaient soigner à l'hôpital de district de Mutaho, tout près du site. C'est un hôpital qui dépend du ministère de la santé publique.

Au point de vue éducation, la majorité des enfants des sites de Bugendana et Mutaho fréquentent l'école.

A titre d'exemple, ceux du site de Bugendana vont à l'E.P Bugendana I et Bugendana II et à l'E.P Bitare pour ceux de l'école primaire.

Signalons que la politique du gouvernement burundais de la « gratuité de l'éducation » a poussé les familles déplacées à envoyer à l'école les enfants qui l'avaient abandonnée.

L'enseignement secondaire se fait au lycée communal Bugendana, au Lycée Bitare et dans une moindre mesure à l'ECOFO Cishwa.

Pour le cas du site de Mutaho, l'enseignement primaire se fait à l'E.P Mutaho I et II et suite au manque de places, certains écoliers peuvent aller jusqu'à Gitongo.

Les élèves du secondaire se rendent au Lycée communal Mutaho et à l'Ecole Islamique de Mutaho et d'autres encore étudient au Lycée Sainte Marie Auxiliatrice de Gitongo appartenant à l'Eglise catholique. A Bugendana comme à Mutaho, l'on pourrait dire que les élèves du secondaire sont éparpillés partout dans le pays car, il y en a qui ont été orientés dans les écoles à régime d'internat.

III.2. Nouvelles activités des déplacés de Mutaho et de Bugendana

Certains déplacés se débrouillent pour compenser l'activité agro-pastorale. Mais, ils exploitent des champs appartenant aux associations au sein desquelles ils se regroupent.

III.2.1. Les mouvements associatifs

a. Associations agricoles

Avec le retrait de certains organismes humanitaires dans la distribution de l'aide, les déplacés ont été sensibilisés sur la nécessité de travailler en association. C'est ainsi qu'il y a eu beaucoup d'associations agricoles dans les sites qui font partie de notre région d'étude.

Dans le site de Bugendana, les déplacés se regroupent dans des associations agricoles comme « TWITEZIMBERE », « TUGWANYINZARA », « DUSHIREHAMWE », « DUSABIKANYE ». Ces associations étaient appuyées par certaines ONG comme World vision, Action Aid qui leur fournissaient des semences et des intrants agricoles. Ces ONG assuraient également le suivi des activités et bâtissaient des hangars pour les récoltes. C'est ce qu'affirme en substance Gertrude NINDORERA :

« Tumazekujamumashirahamweyokwitezaimbereabagiranezabaradufashijemuku duhaamase n'imbuto. Eka niyo hageze kwimbura baratwubakira aho tubibika. »[49]

Ce qui pourrait se traduire comme suit : « Aprés notre regroupement dans des associations de développement, les bienfaiteurs nous ont soutenus en nous procurant des engrais chimiques et des semences. Au moment de la récolte, ils nous construisaient des hangars pour la conservation des récoltes. »

[49] Entretien avec NINDORERA Gertrude, 43ans, site Bugendana, le 08/4/2016

Lors de notre enquête en Avril 2016, nous avons constaté que plus de 90% des femmes sont regroupées dans des associations agricoles. Il y en a même qui peuvent appartenir à 2 ou 3 associations à la fois.

Les bailleurs de fonds qui s'intéressaient au monde rural ont donc joué un rôle important dans le soutien de ces associations agricoles des déplacés.

Quant au site de Mutaho, les déplacés ont recouru à différentes stratégies de survie. Ils se regroupent également dans des associations d'entraide sociale. Les plus opérantes sont TURAME, TWITEZIMBERE, SIMBAKAGA KA SIDA. Comme à Bugendana, ces associations comprennent surtout les femmes et les filles-mères puisque ce sont elles qui sont nombreuses dans les sites des déplacés.

La création de ces associations répond aux soucis de pouvoir s'adapter aux problèmes posés par le nouveau milieu de vie, à savoir le site des déplacés. Grâce à ces associations, les déplacés se procurent de quoi se nourrir vu qu'ils sont loin de leurs propriétés. Il est donc difficile pour eux de garder les récoltes qui sont souvent volés dans les champs. Face à ces difficultés, les déplacés qui n'ont pas adhéré dans ces associations exploitent les terres des autres en échange d'une partie de la récolte (donc travail contre nourriture) ou louent des terres à des privés. Néanmoins, la petite taille des champs loués ne garantissait pas toujours une autosuffisance alimentaire de ces déplacés.

Cela pousse les déplacés à rester pauvres parce qu'ils travaillent seulement pour avoir à manger un seul jour et sans pouvoir économiser. A ce propos, Ingabire Jeanine le précise : « Uwudashoboye kuja mw'ishirahamwe aragenda akarimira uwundi muntu akazomuha ivyo arya hageze kwimbura. Hariho mbere n'abakotesha aho barima kubava hafi. »

Ce qui peut se traduire comme suit :

« Celui qui n'a pas adhéré dans l'association cultive la terre des autres et au moment de la récolte, il recevra ce qu'il va manger. Il y en a même qui louent là où cultiver à ceux qui habitent près du site. »[50]

D'autres travaillaient enfin dans des plantations agricoles de certaines ONG comme FIDA, World Vision qui louaient des exploitations agricoles dans le but d'aider les orphelins de guerre.

b. Associations d'élevage

A côté des associations agricoles, il y a les associations d'élevage. C'est le cas par exemple de DUSABIKANYE, REMESHANYA, TWITEZIMBERE, association des filles-mères mais aussi d'autres femmes vivant dans le site. Ces associations recevaient des aides de la part des ONG. C'est le cas des chèvres données par ASSEJEGI (Association des Jeunes de Gitega) aux filles-mères et des vaches données par la FAO à TWITEZIMBERE.

« Signalons que, en accordant des aides à ces associations, les ONG avaient des objectifs bien définis : inciter les déplacés à se prendre en charge pour ne pas continuer à tendre la main aux bienfaiteurs.

Les ONG avaient déjà compris qu'au lieu de donner un poisson à quelqu'un, vaut mieux lui apprendre à pêcher. »[51]

Ces vaches et chèvres ne sont pas données définitivement. Elles devraient être redistribuées au sein de tous les associés au fur et à mesure qu'elles se multipliaient.

Aujourd'hui, certaines associations sont en faillite. La cause principale de ce déclin étant la mauvaise gestion de ces associations ainsi que le désintéressement de certains membres.

[50] Ingabire Jeanine, 23 ans, Fille-mère, site Bugendana, le 08/08/2017
[51] Op.cit, p.20

Au site de Bugendana comme à Mutaho, les déplacés n'appartenant pas dans des associations élèvent leurs propres animaux.

Types d'élevage au site de Bugendana

Animaux élevés	**Nombre de ménages**	**Effectif total des ménages**	**%**
Vaches	4	320	3,63
Chèvres	32	320	29,09
Volailles	68	320	61,82
Porcs	6	320	5,46
Total	110	320	100

Source : Notre enquête, Avril 2016

Il ressort de ce tableau que les déplacés de notre région d'étude essayent de se débrouiller en dépit des conditions difficiles auxquelles ils font face dans les sites. Le nombre des volailles et des chèvres est très élevé par rapport aux vaches et aux porcs car ces animaux de petite taille sont moins chers.

Par ailleurs, les porcs ne sont pas préférés par les déplacés à cause de son insalubrité. Les vaches ne sont pas nombreuses car elles demandent beaucoup de moyens d'entretien qui ne sont pas à la portée des déplacés.

Les déplacés de Mutaho avaient aussi leurs propres animaux avant d'adopter les stratégies de regroupement dans des associations d'élevage. Les animaux élevés sont les mêmes que ceux de leurs voisins de Bugendana.

III.3. Les métiers exercés par les déplacés de Mutaho et deBugendana

III.3.1. Le commerce

Pour compenser les activités agro-pastorales, les déplacés de notre région d'étude faisaient du commerce et d'autres activités génératrices de revenus mais qui ne demandent pas de gros placements.

Lors de notre enquête dans le site de Bugendana (Avril 2016), nous avons remarqué que certains déplacés s'adonnaient au commerce. Ils vendent essentiellement de la bière locale et la bière (Primus, Amstel) pour certains.

D'autres surtout les femmes étalaient des légumes et des fruits sur les routes à côté des boutiques, surtout le soir à la fin de la journée de travail agricole. Le site de Mutaho comprend un certain nombre de commerçants de différents articles.

Ils se sont construit des étalages le long de la route Gitega-Ngozi qui traverse le site de Mutaho.

A côté de ces déplacés qui parviennent à se débrouiller tant bien que mal dans ces camps, d'autres sont des handicapés suite aux massacres et à l'attaque de Bugendana en 19966 et ne peuvent rien faire ;

Lors de notre enquête, le nombre des handicapés s'élevé à 38 dans le site de Bugendana. Ils vivent surtout de l'aide apportée par leurs voisins. Mais il y a ceux qui ont des familles qui travaillent à Bujumbura qui leur donnent le nécessaire pour leur survie.

III.3.2. L'artisanat

L'artisanat occupe également une place importante dans les sites de Mutaho et de Bugendana. On y trouve des gens qui pratiquent l'artisanat traditionnel comme les charbonniers. Le charbon est un produit à bon marché, et donc rentable.

L'artisanat moderne, peut compléter les ressources tirées de l'agriculture. Il s'agit de la menuiserie pratiquée par pas mal de déplacés surtout les hommes. Il y a des activités qui étaient jadis méconnues par les déplacés avant de s'installer dans les sites. Par exemple, la petite réparation (des montres, des chaussures usées, des postes de radios, des vélos, etc), la couture, la restauration et d'autres

petits services ; les tailleurs sont les plus nombreux de ces artisans et certains ont d'ailleurs été formés dans des centres socio-éducatifs de grande renommée comme le centre socio-éducatif de Mutoyi.

Une autre catégorie d'artisans est constituée des briquetiers, des tuiliers, des charpentiers et des maçons. Ils ne sont pas spécialisés. L'extraction d'argile dans les marées pour tuiles, dalles ou briques cuites nécessite des efforts considérables parce que ce ne sont pas tous les marins qui possèdent de l'argile.

III.3.3. Autres services d'auto-prise en charge des déplacés de Mutaho et de Bugendana

Dans le site de Bugendana, les déplacés ont adopté d'autres Stratégies de survie en plus du commerce et de l'artisanat. Lors de notre enquête, nous avons constaté que la plupart des jeunes garçons et hommes étaient des motards et des chauffeurs de bus faisant le transport Bugendana-Bujumbura.

Même les élèves faisaient cette activité après-midi quand ils étaient sortis de l'école. En effet, sur un échantillon de 15 jeunes garçons interrogés, 9 avaient affirmé que conduire les bus ou déplacer les personnes à moto leur procure des revenus pour satisfaire les besoins de leurs familles.

Parmi eux, les élèves ont signalé qu'ils paient les frais scolaires avec cette activité, malgré les difficiles conditions d'étude car, comme ils l'affirment, ils ne trouvent pas de temps suffisant pour réviser la matière, ce qui conduit souvent à l'échec scolaire.

Ils affirmaient aussi qu'ils avaient appris à conduire parce qu'ils avaient des problèmes de survie en familles. Une autre catégorie est composée des taxi-vélos, moins nombreux dans les sites de Mutaho et de Bugendana car les vélos coûtent cher et beaucoup de déplacés n'avaient pas de moyens pour s'acheter leurs propres vélos.

Même ceux qui pouvaient le faire hésitaient à confier leurs vélos à ceux qui pouvaient les utiliser.

Mais, les motos sont plus intéressants car faciles à entretenir et apportent assez de revenus.

Activités d'auto-prise en charge des déplacés par services dans le site de Bugendana.

Services	**Nombre des déplacés**	**Effectif total des déplacés**	**%**
Commerçants	15	3648	19,73
Chauffeurs de bus	12	3648	15,79
Motards	20	3648	26,32
Taxi-vélos	6	3648	7,89
Coiffeurs	23	3648	30,27
Total	76	3648	100

Source : Notre enquête, le 16 avril 2016

De ce tableau, on constate que les motards sont assez nombreux parce qu'ils étaient constitués, on l'a vu, par les jeunes élèves et non-élèves.

Activités d'auto-prise en charge des déplacés par services dans le site de Mutaho.

Services	Nombre des déplacés	Effectif total des déplacés	%
Commerçants	31	5852	30,39
Chauffeurs de bus	20	5852	19.61
Motards	17	5852	16,67
Taxi-vélos	13	5852	12,75
Coiffeurs	21	5852	20,58
Total	102	5852	100

Source : Notre enquête, 2 Mai 2018.

Pour le cas du site Mutaho, ce tableau montre que les commerçants sont plus nombreux que les autres car Mutaho fut le centre à caractère urbain dès même avant la crise.

III.4. Nouveaux comportements adoptés par les déplacés de Bugendana et de Mutaho

Les conditions dans les sites de déplacés faisaient que ces derniers ont adopté d'autres comportements naguère inexistants. La pauvreté est la cause principale de ces comportements. En effet, les déplacés vivaient dans une extrême pauvreté, ce qui les a poussés à se livrer à des comportements considérés avant la crise comme marginaux.

III.4.1. Dégradation des valeurs morales

Les sites de Mutaho et de Bugendana comprennent un grand nombre de femmes, leurs maris ayant été emportés par la crise. Le mode de vie de ces femmes est devenu précaire au fur et à mesure que les aides distribuées par les ONG sont allées en diminuant. Cela les a poussées à se livrer dans la débauche sexuelle.

Certains déplacés interviewés n'ont pas mâché les maux au moment de notre enquête:

« *Kera hoho baraduha n'imfashanyo, ariko ubu baraduhevye. Abatazi kwifata baraheza bakaja muri ubwo buhumbu nyene.* »[52]

Ce qui pourrait se traduire ainsi : « *On ne parvient même plus à recevoir des aides. Actuellement, on nous a abandonnés. Celles qui ne peuvent pas s'abstenir se livrent à la débauche sexuelle* »

Dans la plupart des cas, la pauvreté est présentée comme cause des maux dont souffrent les déplacés de notre région d'étude. Et c'est cette même pauvreté qui entraine les déplacés dans ces comportements nouveaux à savoir la polygamie, le concubinage, la prostitution et la délinquance sexuelle.

a. La polygamie

Les femmes étaient plus remarquablement touchées par la pauvreté que les hommes. En outre, elles étaient le plus souvent convoitées par les hommes qui aient des moyens. Elles étaient pour la plupart des veuves et devraient se sacrifier pour pouvoir nourrir leurs enfants. C'est pourquoi elles acceptaient de nouer des relations intimes avec n'importe quel homme pourvu qu'il ait été capable de lui donner de l'argent.

[52] Entretien avec INGABIRE Jeanine, 24ans, Site Bugendana, le 6/4/2016

Il est à signaler que ces relations extra-conjugales étaient parmi les stratégies de survie que les déplacés des sites de notre région d'étude ont adoptées. Signalons également que celle que nous avons rencontré lors de nos enquête n'ont pas eu le courage de l'avouer publiquement.

b. Le concubinage

Dans les sites de Bugendana et de Mutaho, la fréquentation et l'entretien de plusieurs femmes sont des pratiques courantes pour des hommes relativement aisés. Beaucoup des femmes se laissent entraîner dans ces pratiques probablement à cause de la pauvreté mais les conséquences de ce comportement sont nombreuses. Les femmes concubines tout comme leurs enfants ont souvent du mal à être reconnu dans les familles parce qu'ils ne sont pas légitimes.

c. La prostitution

Certaines femmes et filles préféraient justement se livrer à la vente de leurs corps pour gagner leur vie. Cette catégorie de femmes et des filles sont connues par les hommes qui veulent satisfaire seulement leur besoin sexuel alors qu'ils n'ont pas l'objectif de mettre au monde des enfants.

Certaines femmes pensent et considèrent cette pratique comme le moyen le plus facile de se procurer de l'argent afin de survivre.[53]

Voici à ce propos l'avis de ce déplacé : « None ko dukenye kandi tukaba twarabuze abagabo murwimo rwo mumirongo icenda na gatatu wumva twogira gute ? »

Ce qui peut se traduire comme suit :

« Comme nous sommes pauvres et que nous avons perdu nos maris pendant la crise de 1993, que pouvons-nous faire ? »

[53] Nahimana Jeanine, 36 ans, déplacé du site de Bugendana, Le 06/10/2017

Il est a signalé que ces relations extra-conjugales s'observent aussi bien dans le site de Bugendana que dans celui de Mutaho.

d. La délinquance sexuelle

Beaucoup de jeunes filles se livrent également à la débauche sexuelle à cause de la pauvreté. Elles sont convoitées surtout par les militaires et les policiers.

Nadine Ndayisaba s'exprime à ce propos :

« Kubera ubukene, abakobwa babahendesha amahera bagasanga batwaye inda mbere n'amashure bagaheba »[54]

Au moment de notre enquête, 5filles du Lycée communal de Mutaho situé tout près du site (environ 1km) étaient enceintes. Ceux qui sont pointés du doigt étaient les policiers qui profitaiet de la pauvreté de ces victimes.

En effet, quelques élèves-filles abandonnent l'école à cause du manque des frais scolaires parce que leurs familles sont pauvres. Elles se livrent donc à la débauche sexuelle pour pouvoir se payer le minerval. Certaines tombent enceinte sans le savoir.

Voici le témoignage d'une élève du site de Mutaho :

«*Hariho abakobwa baheba kubera ubukene kandi bobo bashaka kwiga. Murico gihe,baca batwara inda kuko abahungu babonye umukobwa akenye yiga baca bamuhenda ngo bamurihire bagaca bamutera inda.* »[55]

Ce qui signifie : « *Il y a des jeunes filles qui abandonnent l'école à cause de la pauvreté alors qu'elles voulaient continuer les études. Dans ce cas, les filles tombent enceintes car, les garçons profitent de cette situation pour les tromper qu'ils peuvent leur payer des frais scolaires et les engrossent.* »

[54] NDAYISABA Nadine, Elève, 17ans, site Bugendana, le 08/4/2016
[55] Entretien avec IRANKUNDA Josiane, 18ans, site Mutaho, le 07/4/2016

Ce point de vue n'est pas partagé par tous les élèves car il y en a qui pensent que l'abandon scolaire qui s'observe pour les filles du secondaire s'explique par le mauvais comportement de certaines filles alors que les parents sont relativement capables de financer leurs études :

« *Hariho abakobwa baheba kubera udufaranga bagaca baja mu buhumbu kandi utagira ngo iwabo barakenye cane* »[56]

Ce qui peut se traduire comme suit : « *Il y a des filles qui abandonnent l'école à cause de l'argent et se livrent à la débauche alors que leurs parents pas sont pas pauvres* »

Notez que la majorité des femmes et des filles qui s'adonnent à cette activité ne préfèrent pas s'exprimer librement comme nous l'avons constaté lors de nos enquêtes.

De ce qui précède, l'on voit que les filles et les femmes sont souvent victimes aux conditions de vie précaires dans les sites de déplacés.

III.4.2. Mouvements de solidarité

La tragédie survenue au Burundi en octobre 1993 a profondément marqué la mémoire des déplacés de sites de notre région d'étude. Ils ont toujours des souvenirs de ce qui leur est arrivé. Ces événements douloureux les ont poussés à comprendre qu'ils ont les mêmes problèmes et par conséquent doivent être solidaires.

« *Ngaha muri site turi umwe. None kotwaje duhigwa kumwe ?* »[57]

Ce qui pourrait se traduire comme suit: « *Ici en site, nous formons une même famille. N'est-ce pas que nous avons été victimes d'une même cause ?* »

[56]Entetien avec IRANKUNDA Ange, 17ans, Elève 8ème ECOFO, site Bugendana, le 08/4/2016
[57] NDAYISENGA Claudine, 40ans, cultivatrice, site Bugendana, interviewée le 8/4/2016

Ces témoignages montrent que les déplacés vivaient encore des séquelles de la guerre interethnique de 1993 au Burundi.

Ce sentiment les a poussé à fonder des associations visant à se défendre et à défendre leur cadre de vie qui est le site.

Dans le site de Bugendana par exemple, lors de notre enquête, les déplacés nous ont révélé qu'ils ont créé deux associations pour avoir un cadre de discussion en rapport avec la défense du site.

Ces associations sont l'ARGEBU (Association des Rescapés du Génocide de Bugendana) et l'AJSB (Association des Jeunes du Site Bugendana)

La première association (ARGEBU) regroupe les fonctionnaires et les commerçants travaillant dans la ville de Bujumbura. Ces derniers sont souvent en contact permanent avec les déplacés même si ils habitent à Bujumbura. Lors de la commémoration des victimes de l'attaque du 20/07/1996 où 648 déplacés ont perdu la vie, ils s'organisent et arrivent sur les lieux du crime se trouvant à côté du site de Bugendana.

Le secrétaire de l'ARGEBU nous a révélé ceci: « Iyo hageze kuja kwibuka abacubishwe mu 1996, turitegura hama tukagenda dusanga bene wacu bari hariya muri site bateguye kirya kibanza c'intatemwa. »

Ce qui peut se traduire comme suit: « *Al' occasion de la commémoration des victimes de la guerre de 1996, l'on se prépare en collaboration avec nos frères qui sont dans le site et qui se chargent de l'entretien du cimetière.*»[58]

D'après le président de l'ARGEBU, « intumbero y'iri shirahamwe ni ukugira twigishanye kubana mumahoro nkuko tuja turabivuga mumajambo iyo turiko turibuka abacu. »

[58] Entretien avec NIMBONA Pascal, op.cit, le 10/07/2016

Ce qui peut se traduire comme suit : « L'objectif de cette association est surtout basé sur l'éducation à la paix qui rentre souvent dans les messages qu'on lance le jour de la commémoration de ces évènements.

A cette occasion, on sensibilise les victimes vivant ensemble dans les sites des déplacés sur leurs droits, le rôle du projet à la paix pour partager l'expérience de la vie.»[59]

D'après les propos du président de l'association, l'on constate que l'ARGEBU joue un rôle important dans la sensibilisation des victimes du génocide dans le site de Bugendana. Elle apporte également un soutien psychosocial des victimes en les invitant à défendre ensemble leurs droits. Les déplacés sont sensibilisés sur le respect à la vie des survivants.

La deuxième association est celle des jeunes du site Bugendana (AJSB). Elle regroupe les jeunes étudiants mais aussi ceux qui n'ont pas été à l'école. Son objectif est de défendre le site en sensibilisant les jeunes sur la nécessité de se regrouper en associations pour renforcer la solidarité entre les déplacés.

Signalons que ces deux associations agissent en connivence lorsqu'il y a une menace sur le site. Le président de l'AJSB et le chef du site peuvent même descendre à Bujumbura pour rencontrer les membres de l'ARGEBU pour échanger sur la situation. A ce sujet, le président de l'AJSB s'exprime:

« *Iyo hari ikitagenda neza, turashobora guhura n'abari mw'ishirahamwe ryitwa ARGEBU kugira dutorere umuti hamwe* »[60]

Ce qui peut se traduire comme suit: « *Quand il y a quelque chose qui ne va pas, nous pouvons nous rencontrer avec les membres de l'ARGEBU afin de trouver une solution ensemble* »

[59] NKUNZIMANA J.Claude, Président de l'ARGEBU, Bujumbura, le 28/10/2016
[60] Entretien avec BANYANKIMBONA Désiré, Président de l'ARGEBU, site Bugendana, le 28/9/2016

Ces associations des victimes du génocide dans le site de Bugendana, comme c'est le cas d'ailleurs pour les autres associations des victimes de la guerre dans tout le pays, étaient soutenues par GIZ, surtout dans la gestion des programmes de ces associations, comme l'affirme Barabara Kemper, directrice chargée des programmes à la GIZ. Elle précise qu'ils ne sont pas de bailleurs de fonds comme pas mal d'organisations internationales le faisaient, mais qu'ils peuvent renforcer l'expérience des techniciens locaux avec une certaine expertise, bien sûr dont les associations ont besoin.

D'après Kemper, « GIZ est une association qui gère les programmes des autres associations sur certains points focaux : la paix et la sécurité, l'eau, sécurité alimentaire,....c'est-à-dire des programmes bilatéraux avec le gouvernement burundais et allemand »[61]

Quant au site de Mutaho, une seule association subsiste regroupant comme celles de Bugendana les jeunes, surtout les élèves. Elle visait l'autodéfense mutuelle en cas d'une éventuelle menace du site.

Cela renforce donc la solidarité de ces déplacés étant donné que sont nombreux les jeunes vivant dans des sites des déplacés. Cette association s'appelait association des élèves sinistrés de Mutaho (ASSEMU). En 2008, cette association était encore à l'état embryonnaire et par conséquent n'avait pas encore élaboré son programme : « *Nous l'avons fondée depuis 2008 et à cette époque l'on n'avait pas encore établi un programme clair* »[62]

[61] BARABARA Kemper, Allemande, directrice des programmes dans GIZ, Atelier d'Echange avec des associations des victimes, BUJA, le 20/8/2013
[62] Entretien avec CIZA Prosper, Etudiant à U.B, secrétaire de ASSEMU), le 15/11/2016

III.4.3. Problèmes rencontrés par les associations des victimes

Le problème d'agrément vient en tête des défis auxquels font face les associations de victimes. Comme elles dénoncent les crimes de masses graves pour la personne humaine, la volonté du pouvoir public n'est pas manifeste pour agréer de telles associations. Elles travaillent donc sur un terrain glissant d'autant plus que le pouvoir bloque souvent leurs programmes de peur que la vérité n'éclate au grand jour.

D'après MUSHANO Thérence, le défi le plus majeur des associations des victimes des génocides est le manque d'agrément car, le ministre de l'intérieur refuse toujours de les agréer parce qu'elles touchent sur les crimes horribles que l'Etat a peur de faire ressusciter [63]

D'après lui, l'Etat est une entrave majeure pour la bonne marche des associations de victimes du génocide. Même les autres organismes œuvrant sur le territoire burundais ont quelques fois peur de consulter ouvertement les associations de victimes. Il donne l'exemple de CENAP qui n'a jamais eu l'idée de réunir les associations de victimes préférant les organiser au niveau logistique. Le second problème est celui des bailleurs.

De façon générale, les associations des victimes ne sont pas financées alors qu'elles n'ont pas de moyens financiers afin de réaliser leurs programmes et pour le renforcement des capacités dans l'élaboration d'autres projets autres que la défense des sites.

De ce qui précède, l'on voit que la forme de solidarité adoptée par les rescapés de la guerre qui a ébranlé le Burundi depuis 1993, a poussé ces déplacés à se sentir comme étant membres d'une seule famille parce qu'ils ont connu la même tragédie; leur mémoire a été affectée par les erreurs du passé qu'il est difficile d'oublier.

[63] MUSHANO Thérence, Ac génocide CIRIMOSO, Atélier d'Echange avec des associations des victimes, Bureau de GIZ, BUJA, le 20/08/2013

CHAPITRE IV. PROBLEMATIQUE DU RETOUR DES DEPLACES SUR LES COLLINES D'ORIGINE

IV.1. Aspects physiques des sites de Mutaho et de Bujumbura

Rappelons que la crise qui a endeuillée le Burundi a provoqué des déplacements de populations tant à l'intérieures qu'à l'extérieur.

Comme les déplacés occupaient auparavant les infrastructures publiques depuis 1997, le gouvernement avaient besoin de redynamiser les activités de l'Etat qui se faisaient dans les locaux et infrastructures occupées depuis la crise par ces déplacés. C'est dans ce contexte que l'Etat a aménagé des sites de protection qu'ils ont occupés depuis 1997.

IV.1.1. Aménagement des sites de Bugendana et de Mutaho

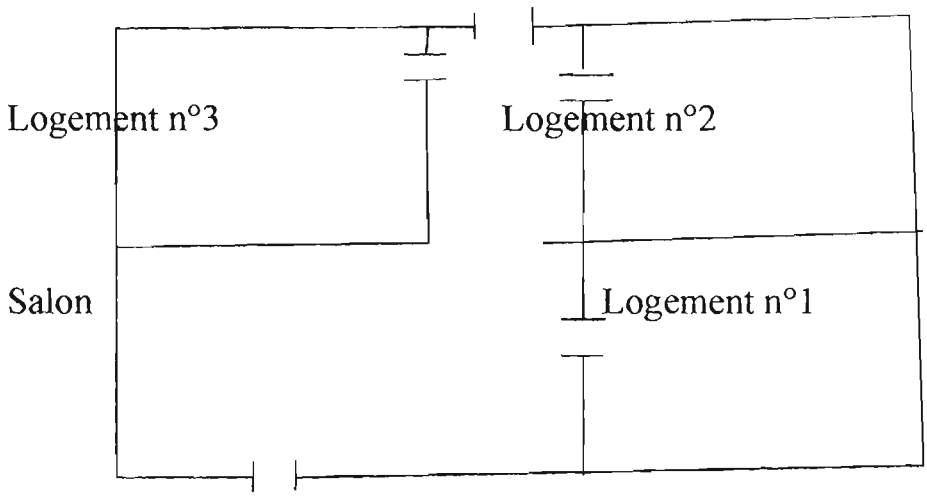
Depuis l'année 1997, la reconstruction des maisons pour les sinistrés a été décentralisée et confiée à la province avec à sa tête le comité provincial pour la réhabilitation des sinistrés. Il faut dire que cette décentralisation visait surtout l'auto-prise en charge des déplacés. Différentes ONG, surtout le FAH-Burundi, le HCR y ont apporté un soutien considérable. Elles fournissaient des tôles et d'autres matériaux pour la reconstruction des maisons. Mais les déplacés y participaient également tout comme la population restée sur collines. Comme nous l'avons vu dans les pages précédentes, la vie est difficile voire dure dans les camps de déplacés. Mais dans les sites, chaque ménage possède sa propre maison. La population des sites de notre région d'étude s'est réjouie d'avoir eu une maison propre à chaque ménage :

« Tukiri mwikambi ry'impunzi, twaba mukivunga, abagore, abana n'abagabo bararana mu cumba kimwe. »[64]

[64] NZEYIMANA Triphine, 43ans, site Mutaho, entretien du 07/4/2016

Que ça soit à Bugendana ou à Mutaho ; le plan d'une maison à construire par chaque famille déplacée était le même.

Vu en plan d'une maison au site de Bugendana et Mutaho.

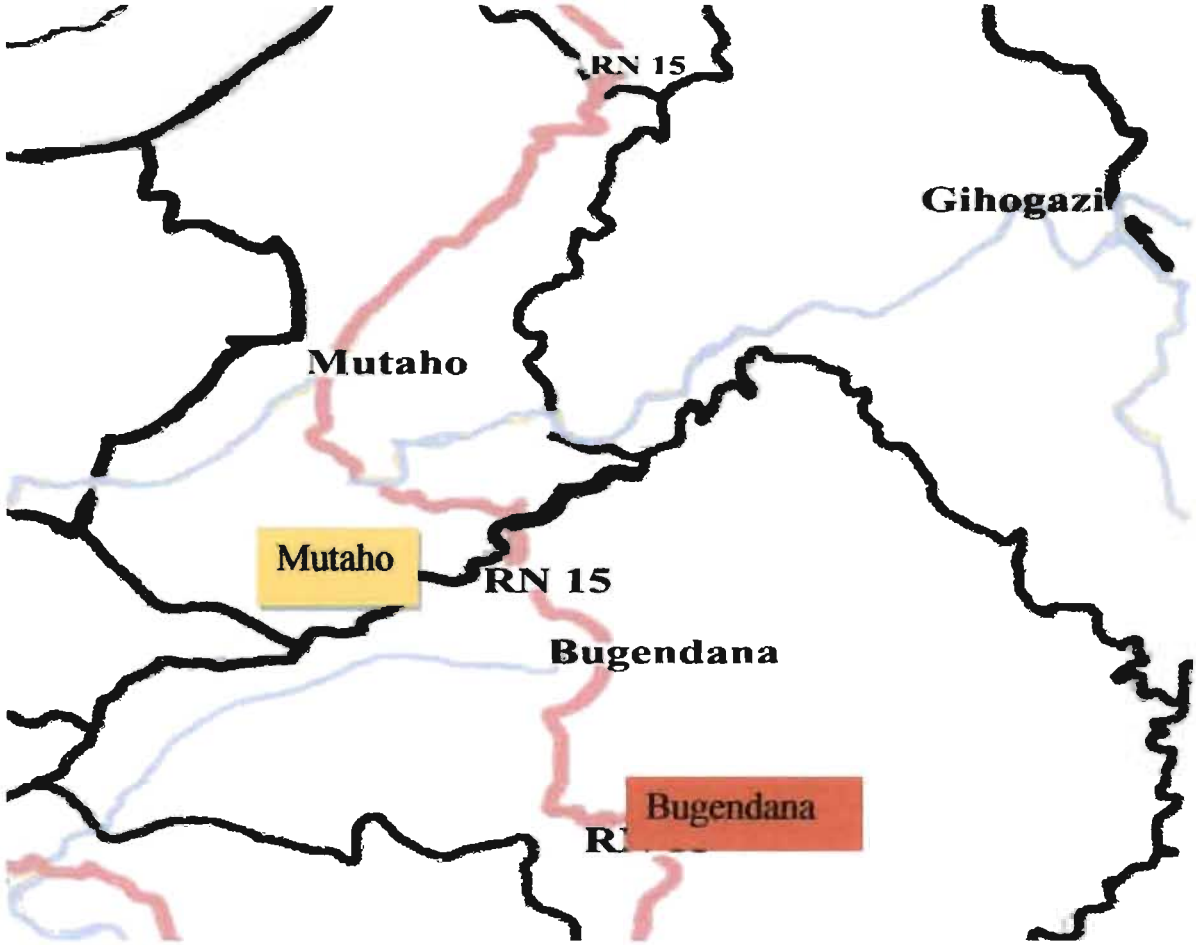


Source : Réalisation personnelle lors de notre enquête, le 06 avril 2016

Le site de Bugendana se localisait jusqu'en 2010 au chef-lieu de la commune Bugendana. Actuellement la commune se trouve sur la colline Makaba, à environ 3kmdu site des déplacés.

Le site de Mutaho se trouve au chef-lieu de la commune Mutaho, sur la route Nationale n°15 Gitega-Ngozi.

Carte n°2 : Emplacement des sites de Bugendana et de Mutaho



: Emplacement du site Mutaho

: Emplacement du site Bugendana

: RN15

: Limites des communes

: Routes secondaires

Source : Auteur, réalisée à partir des données de la carte administrative du Burundi

Au début de l'aménagement de ces sites, chaque maison avait trois chambres et un salon, comme le schéma le montre. A l'heure actuelle des choses, au fil du temps, les ménages ont amélioré leurs habitations en fonction de leurs moyens.

A Mutaho par exemple, les maisons du site ont été reconstruites et améliorées de façon remarquable. L'on peut même trouver des ménages qui ont une maison cimentée atteignant 6à 7 chambres et des portes en grillages.

Comme nous l'avons remarqué lors de notre enquête, dans les sites de Mutaho, pas mal de maisons sont bien améliorées, ce qui témoigne d'un niveau de vie relativement aisée pour ces déplacés.

Photo n°2: Maisons du site de Mutaho







Source : Prise personnelle, le 08 Avril 2016

Le site de Bugendana par contre connaît des maisons « archaïques ». Dès l'aménagement de ce site, rien n'a été fait pour l'amélioration de l'habitation des déplacés. Les maisons sont toujours construites en branches d'arbres mélangées de la boue à la manière traditionnelle. Leurs tôles sont enrouillés, les unes sont sur le point de s'écouler.

A ce sujet, un déplacé s'exprime: « *Ingorane dufise ngaha ni ubukene. Inzu zaraheze amabati, kuko n'abagira neza baraduhevye* »[65]

Ce qui pourrait se traduire comme suit : « *Les problèmes que nous avons, c'est la pauvreté, car même les bienfaiteurs nous ont abandonnés. Les tôles des maisons sont très usées* ».

Photo n°3: Maisons du site de Bugendana





Source : Prise personnelle, le 10 Avril 2016

[65] Entretien avec MPERABANYANKA Pascal, cultivateur, 52ans, site Bugendana, le 08/4/2016



Source : Prise personnelle, le 10 avril 2016

Néanmoins, les fonctionnaires vivant dans les sites de déplacés et les commerçants s'arrangent pour améliorer leurs maisons. Malheureusement, ces gens considérés comme riches, se prennent en charge eux-mêmes et leurs familles, ou abandonnent les familles d'origine pour fonder leurs propres foyers, ce qui peut pousser les parents à rester pauvres.

IV.1.2. Conditions d'hygiène

A l'arrivée des déplacés dans les sites, le problème d'hygiène s'est fait remarquer. A Bugendana par exemple, il a fallu l'intervention en 2003 de l'ONG SOLIDARITE pour la construction des latrines pour diminuer la propagation des maladies des mains sales.

Depuis l'installation de ces déplacés, les maladies qui touchaient la population du site Mutaho et Bugendana, étaient surtout la Malaria, les maladies des mains sales. Jusque dans les années 2000, la malaria faisait rage. Le gouvernement contribuait beaucoup dans l'amélioration de la santé des déplacés. Ces derniers bénéficiaient de la part du ministère de la santé publique d'une attestation leur permettant de se faire soigner dans n'importe quel centre de santé ou hôpital public proche.

Les déplacés de Mutaho se font soigner à l'Hôpital de Mutaho et ceux de Bugendana au centre de Santé de Bugendana.

IV.2. Relations entre les déplacés et les populations restées chez elles.

Pendant notre enquête effectuée en avril 2016, sur les collines de la commune Bugendana et Mutaho, la population affirmait qu'elle entretient de bonnes relations avec leurs voisins des sites. Cependant, il se remarque des gens qui disent que les relations sont relativement bonnes et qu'ils ne voient pas pourquoi les déplacés ne voulaient retourner sur les collines d'origines.

IV.2.1.Points de vue des populations restées chez elles sur le retour des déplacés

A voir les relations que les déplacés entretiennent avec leurs voisins restés sur les collines, ces derniers souhaitent avoir leurs confrères rentrer afin de revivre ensemble comme s'était le cas avant la crise de 1993. Mais ils voyaient que c'est l'Etat qui devrait les sensibiliser afin de retourner. Voici l'avis de cette personne restée sur la colline : « *Twebwe dufitaniye imigenderanire myiza n'abari muri site. Mbere botaha mu ngo zabo kuko na Leta bavyemeye yobubakira na twebwe abanyagihugu tukabafasha.* »[66]

[66] Entretien avec NTIRANYIBAGIRA Clothilde, 52ans, membre des cinq premiers de la colline Gitongo, Commune Bugendana, le 5/4/2016

Ce qui se traduit comme suit : « *Nous entretenons de bonnes relations avec ceux qui sont dans les sites. Et d'ailleurs nous leur conseillons de rentrer car, même l'Etat peut les aider à reconstruire leurs maisons s'ils l'acceptent. Nous aussi qui sommes restés chez nous nous pouvons les aider.* »

Cependant même si les relations sont bonnes, il y a eu parmi ceux qui sont restés sur les collines qui relativisent la situation et la perspective du retour des déplacés.

« *Tubanye neza n'abari mu buhungiro ariko ivyo gutaha biragoye. Ubwoba bugumaho kuko aho umuntu yagorewe gusubirayo biragoye, abantu ntibafise imitima imwe*"[67]

Ce qui pourrait se traduire comme suit : « *nous avons de bonnes relations avec les déplacés mais la question de rentrer est difficile car les gens gèrent différemment leurs situations. Là où quelqu'un a connu le malheur, c'est vraiment difficile d'y retourner.*»

Il est vrai qu'il est difficile de retourner à un endroit où on a connu beaucoup de malheurs. Si on essaie d'analyser les propos de cette personne, l'on voit que les déplacés ont des encouragements de la part de leurs voisins restés sur les collines. Par ailleurs, certains sont convaincus que personne ne peut et n'a le droit de refuser la mesure de l'Etat et de s'y opposer. C'est pourquoi, ils pensent que le jour où l'Etat le voudra, les déplacés devront rentrer. D'après eux, c'est l'Etat qui sera chargé de mettre en place le plan du retour des déplacés sur les collines d'origine.

Voici l'avis de Clothilde à ce sujet : « *Umugambi wa Leta ntawowugwanya* »

Ce qui pourrait se traduire comme suit : *« personne ne peut s'opposer à la décision de l'Etat »*[68]

[67] Entretien avec NIYONKURU Cartas, 54ans, colline CARIRE, le 05/4/2016

La population restée sur colline dit avoir, soif de voir leurs anciens voisins retourner sous leurs anciennes propriétés. Cela se remarque dans les suggestions sans cesse données par ces dernières. Elles disent qu'elles seront contentes de les voir rentrer. Ces populations ne voient la raison majeure qui empêche les déplacés de rentrer. D'après elles, si les déplacés peuvent vaquer à leurs activités agricoles sur leurs anciennes propriétés sans être inquiétés, c'est que la paix et la sécurité règnent dans le pays. C'est pourquoi elles disent que les relations entre les déplacés et la population restée sur place sont bonnes.

Pourtant, certains interviewés affirment que les déplacés n'acceptent pas de rentrer car ils craignent pour leur sécurité qui peut se dégrader à tout moment. Les propos de KWIZERA Sylvie sont assez clairs à ce sujet :

« *Jewe naho intambara yateye nkiri umwana, ndazi yuko intambara ibabaza. Kandi amahoro n'umutekano biri mu mutima w'umuntu. Leta rero ntiyarikwiye kubahatira gutaha bataravyiyumvamwo* »[69]

Ce qui veut dire : « *Même si pendant la crise j'étais encore petite, je sais que la guerre est douloureuse. Et la paix et la sécurité peuvent relever de l'appréciation individuelle.* »

De ce qui précède, l'on voit que la population des communes Mutaho et Bugendana voulait que leurs voisins vivant dans les sites des déplacés rentrent car, selon elle, les relations sont bonnes. Ils viennent des sites pour cultiver leurs champs, récoltent à l'aise et peuvent même passer quelques jours au moment de la récolte.

C'est pour cette raison que cette population soutient que les déplacés rentrent. Voici ce que pense cet habitant de la colline Runyeri en commune de Bugendana :

[68] NTIRANYIBAGIRA Clothilde, un des cinq élus collinaires op.cit.
[69] Entretien avec KWIZERA Sylvie, 27ans, cultivatrice, collie RUNYERI , Commune Bugendana, le 05/4/2016

« Abari mu ma sites tubanye neza kuko no kugenderanira turagenderanira. Baraza bakarima mbere niyo hageze kwimbura babibika ngaha kuko biba arivyinshi ntibobitwarira rimwe »[70]

Ce qui veut dire : « *Nous avons de bonnes relations avec ceux qui sont dans les sites car nous nous rendons souvent visite. Ils viennent cultiver et au moment de la récolte, ils conservent une partie chez nous car, ils ne peuvent pas tout transporter en même temps* »

La population restée chez elle pense que l'Etat devrait jouer un rôle dans le rapatriement des déplacés vivant à l'intérieur du pays. D'après certains interviewés, l'Etat devrait expliquer aux déplacés qu'il revient à eux de comprendre la nécessité d'aller entretenir leurs propriétés. Cela devrait se faire à travers la préparation psychologique des déplacés. Suivons l'avis de KWIZERA Sylvie à propos de ce que l'Etat devrait faire pour rapatrier les déplacés :

« *Leta yotunganya inyigisho zo kubaremesha bakababwira ko amahoro yaje ahari. Baka bigisha yuko ariheza n'abandi bahabaye* »[71]

Ce qui se traduit comme suit: « *L'Etat devrait lancer des messages pour tranquilliser les déplacés en leur disant que la paix y est. Leur enseigner qu'il n'y a pas de problèmes et que même les autres y habitent.* »

Si on essaie d'analyser les différentes idées de ces populations restées dans leurs propriétés après la crise de 1993, l'on pourrait croire que seul l'Etat peut réussir le travail de sensibilisation en vue d'un retour des déplacés. En effet, la reconstruction du tissu social est un travail de longue haleine.

[70] Entretien avec BARANDAGIYE Melchior, op.cit
[71] KWIZERA Sylvie, op.cit.

Il faudra donc du temps pour leur faire comprendre qu'ils doivent retourner sur leurs collines d'origine car, certains de ces déplacés vivent encore des séquelles de ce qu'ils ont vu, comme nous l'avons constaté lors de nos entretiens avec les déplacés de Bugendana et de Mutaho en avril 2016.

IV.2.2. Points de vue des déplacés de Bugendana et de Mutaho sur le retour à leurs collines d'origine.

A travers les entretiens que nous avons réalisés auprès des déplacés, il ya une tendance, pour la plupart des déplacés de considérer que les terrains sur lesquels ils ont été installés sont leurs propriétés.

Les déplacés de notre région d'étude ne niaient pas qu'ils entretenaient de bonnes relations avec leurs anciens voisins restés sur les collines car, disaient-ils, ceux-ci les aident à cultiver les champs et à conserver leurs produits de récolte en cas de nécessité :

« *Ni ukuritubanyeneza n'abasigaye ku mitumba. Nibo badufasha kurima bakanatubikira ivyo twimbuye.* »[72]

Ce qui pourrait se traduire comme : « *Nous avons vraiment de bonnes relations avec ceux de la colline. Ils nous aident à entretenir nos champs sur nos collines d'origine et à conserver nos récoltes.* »

A travers ces témoignages, l'on constate que les déplacés s'entendent bien avec la population restée sur les collines.

Malgré ces relations qui sont relativement bonnes, ces déplacés n'entendent pas retourner sur leurs collines d'origine : A ce propos, sur 15personnes déplacées des sites de Bugendana et Mutaho interrogés, 12 ont affirmé qu'ils ne veulent pas y retourner arguant que les sites leur appartiennent.

[72] Entretien avec NTAKARUTIMANA Véronique, 45ans, cultivatrice, site Bugendana, le 06/4/2016

L'enquête sur les déplacés au Burundi effectuée par l'OCHA en 2005 indique que l'administration ne veut pas céder légalement la propriété du terrain aux déplacés bénéficiaires : « *A cet égard, la position de l'administration est bien tranchée : garder les terrains dans son patrimoine* »[73]

Malgré le rapport de cette enquête de l'OCHA, les déplacés de notre zone d'étude veulent à tout prix rester dans le site.

A ce propos, HABONIMANA Candide s'exprime :

« *Twebwe tuzoguma ngaha kuko ubu turi mu bigwati. Ahubwo ni baduhe uruhusha abishoboye bubake inzu nziza, baduhe amatara n'amazi kuko twahahawe n'umukuru w'igihugu BUYOYA. Kandi uwuhawe n'umwami ntawundi amwaka. Ahubwo ni bazane abo mu mitumba tubane ngaha muga si twebwe tuzogenda.* »[74]

Ce qui se traduit comme suit :

« *Nous, nous resterons ici car nous sommes dans des villages. Nous avons besoin d'une permission pour ceux qui le peuvent, de construire de belles maisons ; qu'ils nous donnent plutôt de l'électricité et de l'eau parce que c'est le président BUYOYA qui nous a installés ici.*

Et ce qui a été donné par le roi, personne d'autre ne peut le reprendre. En fait, qu'ils viennent vivre ici, ceux restés sur les collines, mais, ce ne sont pas nous qui irons là. »

L'on voit donc que, même si les déplacés disaient qu'ils nouaient de bonnes relations avec ceux restés sur les collines, la question de rentrer reste épineuse pour la plupart des déplacés.

[73] Entretien avec NTAKARUTIMANA Véronique, 45ans, cultivatrice, site Bugendana, le 06/4/2016
[74] Entretien avec HABONIMANA Candide, 58ans, déplacée du site Bugendana le 07/04/2016

Ces derniers fondent leur point de vue sur le fait qu'il y a depuis 2008 la politique du gouvernement burundais de construire des villages dans le pays, politique qui, d'ailleurs a été mise en œuvre depuis la fin des élections présidentielles et législatives de 2010. C'est pour cette raison que les déplacés des sites considéraient leurs sites comme des villages au même titre que ceux donnés au reste de la population :

«*None ivyo Peter ariko aratanga azobibaka?Nibabaka natwe bazotwaka*"[75]

Ce qui veut dire: "*Est-ce que ces villages que Peter est en train de donner, va-t-il les repprendre? S'il les repprend, nous aussi nous allons céder* »

Opposés à l'idée de retourner sur leurs collines, malgré les bonnes relations entre eux et ceux restés sur les collines, les déplacés des sites de Mutaho et Bugendana construisent leur avenir dans ces sites. Pour eux, les parcelles sur lesquelles sont construits leurs sites sont belle et bien leurs propriétés

A ce sujet, un habitant du site s'exprime :

« *Turavye aya mazu ingene twayarose, twizeye ko arirwacubwegu, kuko ni mukigwati kandi ababa ngaha bose bavuye iwabo bashikira ngaha kubw'umukuru w'igihugu BUYOYA.*

None natwe ko twataye amatongo mu mitumba iwacu tukaza ngaha mu gisagara c'ama sites ? Mu mategeko turi abarundi twese, rero dushobora kuhaguma »[76]

Ce qui peut se traduire comme suit : « *Si on regarde ces maisons comment nous les avons acquises, nous espérons que ce sont les nôtres. Car c'est dans les villages. Et ceux qui vivent ici ont quitté leurs domiciles pour s'installer ici sous le régime du président BUYOYA.*

[75] HABONIMANA Candide, op.cit
[76] NZEYIMANA Thérese, 75ans, site Mutaho, le 07/04/2016

Comme nous avons laissé nos propriétés pour nous installer ici dans les sites, en droit nous sommes tous Burundais, donc nous pouvons rester ici. »

Les déplacés estiment que les sites ont été construits suivant le plan autorisé par l'ex-président Pierre BUYOYA. C'est pour cette raison qu'ils aimeraient voir ces terrains sur lesquels sont construits les sites transformés en villages communautaires. Ils voulaient qu'à la fin, leurs sites soient semblables aux autres villages.

De ce qui précède, l'on voit que les déplacés préféraient rester occuper les terrains sur lesquels sont construits les sites arguant qu'ils sont en ordre alors qu'en réalité l'administration dit qu'il n'y a plus raison, pour ces déplacés d'y rester car, dit-elle, la paix est retrouvée.

IV.3. Considérations sur le retour des déplacés dans leurs milieux d'origine.

IV.3.1. Point de vue de l'administration sur la légalité des sites.

Aux yeux des autorités administratives locales, les déplacés devraient retourner sur leurs collines d'origine car, actuellement, la paix a été retrouvée partout dans le pays. Cette idée a été soutenue par l'administrateur de la commune Mutaho quand il dit :

« *Abari mu ma sites bategerezwa gutaha mu mitumba baje bavamwo kuko amahoro yarabonetse* ».

Ce qui pourrait se traduire comme suit : « Les déplacés du site devraient retourner sur leurs collines d'origine car la paix est retrouvée. »[77]

D'après lui, il est incompréhensible que les déplacés continuent à occuper les propriétés des autres populations alors qu'ils avaient les leurs. C'est pour ça qu'ils devraient céder ces propriétés.

[77] Entretien avec NIYOMUHANYI Dénis, Administrateur de la commune Mutaho, Bureau Communal, le 07/04/2016

L'administrateur poursuit en disant :

« *Site iri mu matongo y'abanyagihugu kandi n'imanza ziri muri CNTB. Ariko bararahira bakarengwa ko badashobora gutaha. Basaba ngo site ihinduke ikigwati ngo babakureko izina rya site. Ibice 90% n'amatongo y'abanyagihugu* »[78]

Ce qui signifie: « *Ce site est implanté dans les propriétés de la population restée sur les collines et les plaintes sont déjà à la CNTB. Mais les déplacés jurent qu'ils ne peuvent pas retourner sur leurs collines. Ils réclament que le site soit transformé en village alors que 90% de la superficie du site appartiennent à d'autres populations* ».

L'administrateur communal de Mutaho pensait que les déplacés de sa commune auraient des spéculations autre que la sécurité, motif avancé par la majorité des déplacés. D'après lui, ils ont des intérêts politiques qui les empêcheraient de retourner sur les collines d'origine:

« *N'imanza z'ubugeni ziberayo barazitaba, barabirana mbere nukuharara birashika bakaharara mugabo ubabwiye gutaha ucuba umwansi wabo kubera inyigisho za politique* »

Ce qui peut se traduire comme suit :

« *Que ce soit les fêtes de mariage, ils s'y rendent, ils vont les faire sur les collines d'origine, ils se marient avec eux et peuvent même y passer toute la nuit. Mais si on leur demande de rentrer sur les collines d'origine, on devient leur ennemi pour leurs intérêts politiques* ».[79]

Ce point de vue de l'administrateur est soutenu par NDAYIZEYE Léopold, représentant du CNDD-FDD sur la colline Masango en commune Mutaho :

[78] Entretien avec NIYOMUHANYI Dénis, Ibidem
[79]NIYOMUHANYI Dénis, op.cit

« *Jewe mfise umugore nakuye muri site kandi ntangorane afise. No kwamabukwe ndagenda nawene akaza* »[80]

Ce qui se traduit comme suit : « *J'ai une femme ressortissante du site de Mutaho et elle n'a aucun problème. Je me rends même chez ma belle-mère, elle aussi elle vient chez moi* ».

Lors de nos enquêtes dans les sites de Mutaho et Bugendana, nous avons constaté que la plupart des déplacés ne soutenaient pas cette idée. Ils affirment que le site qu'ils occupaient leur appartient et nient qu'il y aurait une partie du site qui appartiendrait à ceux qui sont restés sur leurs collines. Ces derniers, s'ils veulent, peuvent rejoindre ces déplacés dans ces villages installés pour eux.

Comme nous l'avons vu dans les pages précédentes, le point de vue des déplacés diverge énormément avec celui de l'administration s'agissant de leur retour sur leurs collines d'origine.

IV.3.2. Les conditions du retour des déplacés sur leurs collines d'origine.

Les habitants des sites de Bugendana et de Mutaho ne voulaient pas du tout retourner sur les collines. Eu égard à la situation actuelle de ces déplacés en particulier, et le contexte socio-politique qui prévalait dans les pays, la question du retour des déplacés est liée à certains facteurs de la vie de l'individu.

La politique du retour des déplacés annoncée depuis 2010 aurait effrayé les déplacés d'autant plus qu'ils vivent encore aujourd'hui les séquelles des événements douloureux qu'ils ont connu.

Cet avis des déplacés rejoint celui de certaines autorités locales qui affirmaient que la problématique du retour des déplacés sur leurs collines d'origines hante l'Etat en ce sens que la solution devenait difficile à trouver.

[80] Entretien avec NDAYIZEYE Léopold, Représentant du CNDD-FDD, colline Masango, commune Mutaho, le 07/4/2016

Le chef de zone de la commune Bugendana n'a pas hésité de le dire en ces termes : « *Kubari muma sites tutegura ko basubira iyo baje bava ku matongo. Ico kibazo kiraraje ishinga Leta. Nayo ivy'ibirwati, iyo ni intumbero yabo gusa. Leta ishaka ko basubira mu mihana i wabo.* »[81]

Ce qui peut se traduire comme : « *Pour ceux qui sont dans les sites, nous prévoyons qu'ils retournent dans leurs propriétés. Cette question hante l'Etat. Dire que les sites se transforment en villages, c'est leur avis seulement. L'Etat voulait qu'ils retournent chez eux.* »

Lors de nos enquêtes, nous avons constaté que les conditions posées par les déplacés pour leur retour sur les collines d'origines sont pour l'essentiel relatives à la sécurité et à l'habitat.

a. La sécurité

La question de la sécurité préoccupe beaucoup les déplacés de notre région d'étude. La crise de 1993 a tellement secoué le pays que les déplacés de Bugendana et de Mutaho se souviennent encore des conditions de fuite.

A ce propos, HAKIZIMANA Déo, dit ceci :

« *Ntagusubira mu mitumba kuko ivyabaye ntibirahera. Bashobora kuduhinduka ku mwanya. N'ubwambere imanza nibo bazikora ariko nibo baduhindukiriye kutwica.* »[82]

Ce qui veut dire : « *On ne peut pas retourner sur les collines car, ce qui s'est passé peut toujours se reproduire. Même auparavant, ils étaient avec nous dans des occasions de fête mais ils se sont retournés contre nous et nous ont tués.* »

La perception de l'insécurité est liée à l'impunité comme l'affirmaient certains déplacés.

[81] Entretien avec HAKIZIMANA Pascal, chef de zone Bugendana, le 07/4/2016
[82] Entretien avec NIYONZIMA Cassilde, 45ans, cultivatrice, Site Bugendana, le 08 Avril 2016.

Pour eux, le retour sur les collines d'origine n'est pas possible car les commanditaires de la crise n'ont pas été punis alors qu'ils ont été dénoncés par les déplacés dans des tribunaux. Ce qui ferait peur à ces déplacés s'ils rentrent. NIYONZIMA Cassilde ne mâche pas ses mots quand elle dit :

« *Nka jewe ndafise ingorane zotuma ntasubira muhira. Hariho abari barafashwe kubera bari bicanye muri 1993 hama baca barabarekura muri 2005 igihe CNDD-FDD igiye kubutegetsi. Bari barabaciriye imanza zo gupfa kandi ni twebwe twari twarababuranije ariko si twebwe twari twarabafatishije ryari itegeko. Dutinya rero ko abo bantu boca batwica dusubiyeyo.* »[83]

Ce qui se traduit comme suit : « *Moi, j'ai des problèmes qui me poussent à ne pas y retourner. Il y a ceux qui étaient arrêtés en 1993 parce qu'ils avaient tué les gens, puis ils ont été libérés en 2005 avec l'arrivée au pouvoir du CNDD-FDD. Ils avaient été condamnés à mort. Ce ne sont pas nous qui les faisions arrêtés mais la loi. Mais nous, nous étions les plaignants. Nous avons alors peur que ces gens peuvent nous tuer si nous y retournons* »

De façon générale, les déplacés ont diverses raisons quand il s'agit de retourner sur les collines d'origine. Même si les autorités administratives à tous les niveaux évoquent la nécessité du retour pour les déplacés, ces derniers voient d'un mauvais œil cette politique de les faire retourner à la maison.

L'avis de NIZIGIYIMANA Thérèse est très explicite : « *Erega ingoma yagukanze irahuhuma ugahunga ! Naho bavuga ngo turahana abageni, ivyabageni ntawobifatirako kuko umukobwa ntagira ubwoko. Baca umugani mukirundi ngo « umukobwa asyera uwishe se* »[84]

[83]Idem
[84]NIZIGIYIMANA Thérèse, op.cit

La sécurité est donc la base de tout si l'on tient compte des différentes positions des déplacés. Et d'ailleurs, même les populations restées sur les collines comprennent, d'une manière ou d'une autre, la raison avancée par les déplacés comme le manque de sécurité. Cet habitant le dit bien :

« *Barafise ubwoba kuko amatongo yabo ari kure y'abandi. Ingorane ni uko ijoro ari ribi. N'ibisuma nivyo bibi ariko nibaza ko atawosubira kuja kubica.* »[85]

Ce qui se traduit comme : « *ils ont peur car leurs champs de culture sont situés loin des autres. Le problème c'est que la nuit fait peur. Même les brigands sont dangereux mais je pense que personne ne les tuera encore* ».

Comme on peut le constater, la sécurité est une question primordiale qui hante, non seulement l'Etat mais aussi les déplacés de notre région d'étude et la population restée sur la colline en général.

b. L'habitat

Le retour sur les collines sera aussi, d'après les déplacés, conditionné par la reconstruction des maisons détruites pendant la crise de 1993.

Les déplacés disent que si la question de sécurité est résolue, la construction des maisons sur les collines s'avérera aussi nécessaire car certains déplacés sont handicapés de guerre, d'autres sont devenus vieux, d'autres encore sont des orphelins.

Comme on a pu le constater, dans le site de Bugendana par exemple, beaucoup de veilles femmes et jeunes sont des handicapés victimes de l'attaque de 1996. L'on comprend alors que ces handicapés ne peuvent pas construire leur habitation. Le chef de site le dit clairement :

« *Ici, beaucoup sont des handicapés parce qu'ils nous ont attaqués alors que nous étions en camp de déplacés en 1996. Les autres sont vieux, même les orphelins sont nombreux. Ils ne peuvent pas se construire des maisons.* »[86]

[85] Entretien avec RURAKENGEREZA Théophile, 66ans, colline Gitongo, commune Bugendana, le 05/04/2016

Face à toutes ces craintes et inquiétudes, la population restée sur les collines semble rassurer qu'elle peut prêter main-forte aux déplacés qui retourneraient sur les collines. A ce sujet, NKUNZIMANA Ezechiel témoigne : « *Jewe navuye muba déplacés, ntangorane nimwe mfise.Nibaze tububakire tubane kuko naje baranyubakiye kandi nta numwe arankorako.* »[87]

Ce qui veut dire : « *Je suis revenu des déplacés, je n'ai pas de problèmes. Qu'ils viennent, nous les aiderons à construire, nous vivrons ensemble car on m'a aussi aidé à construire et je n'ai jamais été inquiété.* »

Cependant, les craintes soulevées et les conditions posées par les déplacés sur leur retour sont fondées dans la mesure où les principes directeurs relatifs aux déplacements des personnes à l'intérieur du pays le stipule : « *Les autorités compétentes ont le devoir et la responsabilité d'aider les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, qui ont regagné leurs lieux d'origine ou ont été réinstallées à recouvrer, dans la mesure du possible, la propriété et les possessions qu'elles avaient laissées ou dont elles avaient été dépossédées au moment de leur départ. Lorsque leur recouvrement n'est pas possible, les autorités compétentes accordent à ces personnes une indemnisation appropriée ou une forme de réparation équitable ou les aident à les obtenir.* »[88]

Si on essaie d'analyser, on voit que l'Etat n'a pas encore mis en œuvre les moyens nécessaires pour le retour des déplacés à leurs propriétés.

On peut dire que la question du retour des déplacés sur leurs collines d'origine reste épineuse et nécessitera des efforts considérables de la part du gouvernement.

[86] Entretien avec NTIRAMPEBA Oswald, 33ans, enseignant, chef de site Bugendana, le 06/04/2016

[87] Entretien avec NKUNZIMANA Ezéchiel, 42ans, colline CARIRE, déplacé retourné sur sa colline d'origine, le 05/04/2016

[88] OCHA, principes directeurs relatifs au déplacement des personnes à l'intérieur de leur propre pays, Nations-Unies, New York, Principe 29, p15, cité par HAKIZIMANA, E, op.cit, p50

CONCLUSION GENERALE

La crise socio-politique qu'a connue le Burundi en 1993 a bouleversé la vie économique et sociale du pays. La guerre fratricide qui éclate avec cette crise a poussé la population à se déplacer aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Les communes de Bugendana et de Mutaho ont connu de tels déplacements. Mais seule la population déplacée de l'intérieur a attiré notre attention. Depuis 1993, les déplacés de l'intérieur étaient rassemblées dans les camps des déplacés qui étaient des infrastructures publiques. Dès 1996, l'Etat avait besoin de ces infrastructures et les déplacés se sont installés dans les sites des déplacés. Ces sites sont néanmoins loin de leurs propriétés foncières ;ce qui pose un réel problème de les entretenir.

Les déplacés essaient de s'adapter à ce nouveau milieu de vie malgré les conditions de vie difficiles. Dans le site de Mutaho comme celui de Bugendana, la majorité des déplacés s'arrangent pour arriver sur les collines d'origine mais ils doivent parcourir de longues distances.

Lors de différentes interviews que nous avons effectuées dans ces sites, nous avons constaté que les activités des déplacés ne diffèrent pas de celle des populations restées chez elles. Les activités agropastorales et commerciales peuvent également être pratiquées par les déplacés. Pour survivre, les déplacés de notre région d'étude se sont regroupés en associations. Parmi ces associations, nombreuses sont celles liées à l'agriculture et à l'élevage. Elles aident les déplacés à s'autoprendre en charge avec parfois l'appui des ONG et des organismes œuvrant dans le pays.

Les déplacés des sites de Bugendana et de Mutaho nouent des bonnes relations avec leurs voisins des collines environnantes.

En effet, ce sont eux qui les aident dans des travaux champêtres ainsi qu'au moment de la récolte. Les déplacés des sites de Bugendana et de Mutaho peuvent même y séjourner lors des fêtes comme nous l'avons constaté lors de nos enquêtes. Le niveau de vie des déplacés du site de Mutaho est aisé par rapport à celui de ceux du site de Bugendana. Cela se remarque notamment en observant la manière dont ils ont construit et amélioré leurs maisons. Pas mal de maisons sont cimentées alors que dans le site de Bugendana les maisons sont toujours construites en branches d'arbres mélangés de bois.

A côté de l'agriculture et l'élevage, les déplacés de Bugendana et de Mutaho ont adopté d'autres petits métiers comme la menuiserie, cordonnerie, soudure, vannerie et réparation des petits appareils tels que les radios et les téléphones mobiles. A part l'agriculture, l'élevage et ces petits métiers, les déplacés de notre région d'étude ont adopté d'autres comportements jadis, considérés comme marginaux. Donc, il s'agit d'une adaptation en rapport avec la situation qu'ils connaissent dans les sites afin d'essayer de faire face aux différents défis rencontrés dans ce nouveau milieu de vie.

En effet, ils étaient habitués à subvenir eux-mêmes aux besoins imposés par la vie quand ils étaient encore dans leurs foyers. Ces déplacés ne cachent pas que, pour gagner la vie ; ils devraient se débrouiller.

Les déplacés nous ont affirmé, lors de nos enquêtes, qu'ils n'ont pas la volonté de retourner sur les collines d'origine tant que la sécurité, l'état d'habitat et la justice ne seraient pas fondamentalement assurés. D'après eux, il serait louable et tranquillisant que l'Etat prenne en main la question du retour de ces déplacés sur leurs collines d'origine tout en sachant que la paix et la sécurité se trouvent dans le cœur de l'individu. Les déplacés demandaient que les sites qu'ils occupaient soient les leurs ou/et qu'ils se transforment en village comme les autres sont en train de quitter leurs collines pour se construire des villages grâce à l'appui du gouvernement.

Quant à l'administration, les terrains sur lesquels sont construits les sites des déplacés appartiennent à l'Etat et aux autres populations. C'est pour cette raison que les déplacés doivent retourner chez eux et l'Etat apportera son soutien pour la réhabilitation de leurs maisons détruites en 1993.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages généraux

1. BIRARUZA, A., Le mal burundais ou l'involution historique d'une vieille nation ,Bujumbura, Edition de la renaissance, 19, p.27

2. BOGUMIL JewisEwicki et Léonard N'SANDABOLELI , Les identités régionales en Afrique centrale ; constructions et dérives, Paris, L'Harmattan, 2008,p.134

3. BURDEAU, G., La démocratie, Paris, seuil, 1956, p.38

4. CHERTIEN, J., P., et allii, La crise d'Août 1988 ou Burundi, Paris, CRA, 1989, p.2O8

5. CHERTIEN, J., P., Le défi de l' ethnisme : Rwanda et Burundi, (1990-1996), Paris, Karthah, 1997,p.400 ; cité par

6. NKURUNZIZA , C., Mécanisme de reproduction des déplacés du chef-lieu de la province KARUZI, mémoire, Bujumbura, ;UB , FLSH, p.21

7. SEBUDANDI Gaël et Pierre-olivier Richard, Le drame Burundais ; hantise du pur ou tentation suicide ,Karkeler, 1996,p.7

2 . Articles et revues

1. HATUNGIMANA, A. et NDAYISHIMIYE , J., Stratégies nationales de réinstallation et de réinsertion des personnes sinistrées, rapport définitif, Septembre, 2002,p.50

2. MWOROHA, E., «La démocratie à l'épreuve des sectarismes ethniques : l'expérience NDADAYE et la crise de 1993-1994» in Afrika zamani

3. NTABONA , A. « Au cœur du drame burundais : le totalisme ethno-centriste, ses soubassements et ses conséquences » in Au cœur de l'Afrique 3-4, 1994,p.41

4. OCHA : Enquête sur les populations déplacées au Burundi 2005, Buja, 2005

5. République du Burundi, M.R.R.D.R, Fiches de projets prioritaires identifiés dans les provinces en faveur des sinistrés, Bujumbura, 1998, p.76

3. Mémoires

1. GAHUNGU, B., Vivre un camp de déplacés intérieurs. Le cas des camps de Muhanga. Réflexion sur la relation intime des communautés, mémoire, UB, FLSH, histoire, Bujumbura, 2003, p.43

2. NDAYIZEYE Faustin- Berchimans, croissance démographique et ses impacts sur le système scolaire au Burundi : Cas de la commune Bugendana, mémoire, U.B, FLSH, 2008, p.37

3.NDUWAYO, G., La crise d'octobre 1993 au Burundi : Essai d'interptétation, mémoire, UB, FLSH, 1998, p.27

NIBIRANTIJE, Z., L'armée burundaise et la crise d'octobre 19993, Essai d'analyse, mémoire ,Bujumbura, U.B, FLSH, 2000, p.104

4. NIMUBONA ,J., Elections présidentielles du 1er juin 1993 au Burundi : Problèmatique de la légitimité en situation dynamique socio-politique , mémoire, Bordeaux, U. de Bordeaux, 1994, p.62

5. RUTIKANGA, I., La crise d'octobre 1993 : comportement de la population de Busoni, mémoire, UB, FLSH, Bujumbura, histoire, 1998,p,40

ANNEXE

16	Nindorera Ilminé	60 ans	Site Bugendana	Cultivatrice	Bugendana	Le 06/04/2016
17	Hakizimana Déo	54 ans	Site Bugendana	Cultivateur	Bugendana	Le 08/04/2016
18	Ndayisaba Nadine	18 ans	Site Bugendana	Elève	Bugendana	Le 07/04/2016
19	Habonimana Candide	58 ans	Site Bugendana	Cultivatrice	Bugendana	Le 07/04/2016
20	Nimbona Marc	32 ans	Site Bugendana	Commerçant	Bugendana	Le 07/04/2016
21	Manirakiza Balthazar	44 ans	Site Bugendana	Cultivateur	Bugendana	Le 08/04/2016
22	Hakizimana Pascal	54 ans	Mukoro	Chef de Zone Bugendana	Bugendana	Le 07/04/2016
23	Niyomuhanyi Dénis		Mutaho	Admistrateur	Mutaho	Le 07/04/2016
24	Ndayizeye Léopold	33 ans	Masango	Représentant CNDD-FDD	Mutaho	Le 07/04/2016
25	Nzigamasabo	35 ans	Site Mutaho	Enseignant	Bugendana	Le 07/04/2016
26	Ndarusanze Jean	37 ans	Site Mutaho	Peinte	Bugendana	Le 07/04/2016
27	Nzeyimana Triphine	43 ans	Site Mutaho	Cultivatrice	Bugendana	Le 07/04/2016
28	Ndayishimiye Pascal	22 ans	Site Mutaho	Cultivateur	Mutaho	Le 08/04/2016
29	Nzeyimana Thérèse	75 ans	Site Mutaho	Cultivatrice	Mutaho	Le 07/04/2016
30	Gasase Ildégonde	70 ans		Cultivatrice	Mutaho	Le 07/04/2016
31	Ngenzahayo Janvier	38 ans		Chef site	Mutaho	Le 07/04/2016

				Mutaho		
32	Mperabanyanka Pascal	52 ans	Site Bugendana	Cultivateur	Bugendana	Le 08/04/2016
33	Ndayisenga Claudine	40 ans	Site Bugendana	Cultivatrice	Bugendana	Le 08/04/2016
34	Niyonzima Cassilde	45 ans	Site Bugendana	Cultivatrice	Bugendana	Le 08/04/2016
35	Bucumi Damien	60 ans	Mutaho	Cultivateur	Mutaho	Le 07/04/2016
36	Nindorera Gertrude	48 ans	Site Bugendana	Cultivatrice	Bugendana	Le 08/04/2016
37	Nahimana Jeanine	36 ans	Site Bugendana	Cultivatrice	Bugendana	Le 06/10/2017
38	Sabimana Emmanuel	54 ans	Site Bugendana	Enseignant	Bugendana	Le 10/01/2017
39	Nahayo Marie	35 ans	Site Bugendana	Cultivatrice	Bugendana	Le 08/07/2017